



TERRITOIRE DIGITAL

IAD Territoire Digital

11 B rue Christiaan Huygens

25000 Besançon

Tél. : 03.81.52.27.65 / 03.39.25.04.17

Mail : contact@iad-territoire-digital.com

www.iad-territoire-digital.com

Étude prospective et de modification de la sectorisation des collèges publics de La-Seyne-sur-Mer

*Septembre 2021 –
version 8*



LE DÉPARTEMENT

Introduction à l'étude prospective des collèges de La Seyne-sur-Mer	3
<u>Partie 1</u> : Analyse des périmètres de recrutement des collèges et du respect de la sectorisation	5
<u>Partie 2</u> : Diagnostic de la démographie scolaire et prévisions des effectifs collégiens	19
Évolution constatée du nombre de naissances et des effectifs du 1 ^{er} degré	20
Évolution constatée et prévisionnelle des collégiens publics	23
Occupation constatée et prévisionnelle des collèges publics	27
Analyse de la mixité sociale dans les collèges	29
Les enjeux et pistes de réflexion	31
<u>Partie 3</u> : Propositions de modification de la sectorisation	33
Les propositions de modification de la sectorisation des collèges Seynois	34
Scénario 1 : Modification conséquente des périmètres de recrutement des collèges Marie Curie et Paul Eluard	35
Scénario 2 : double transfert du secteur Jean l'Herminier vers Marie Curie et L. Clément à Saint-Mandrier	41
Scénario 3 : double transfert du secteur Jean l'Herminier vers Paul Éluard et Marie Curie	47
Synthèse	53

Les différentes étapes de l'étude

La mise à jour de l'étude prospective

La mise à jour de **l'étude prospective à pour objectif**, au travers d'une étude approfondie de la démographie scolaire et de la répartition géographique des collégiens, **la mise en évidence des différents enjeux à relever pour les collèges publics de La Seyne-sur-Mer** (stratégies dérogatoires, cohérence géographique des secteurs de recrutement, situation de sureffectif ou de sous-effectif, besoins futurs, etc.).

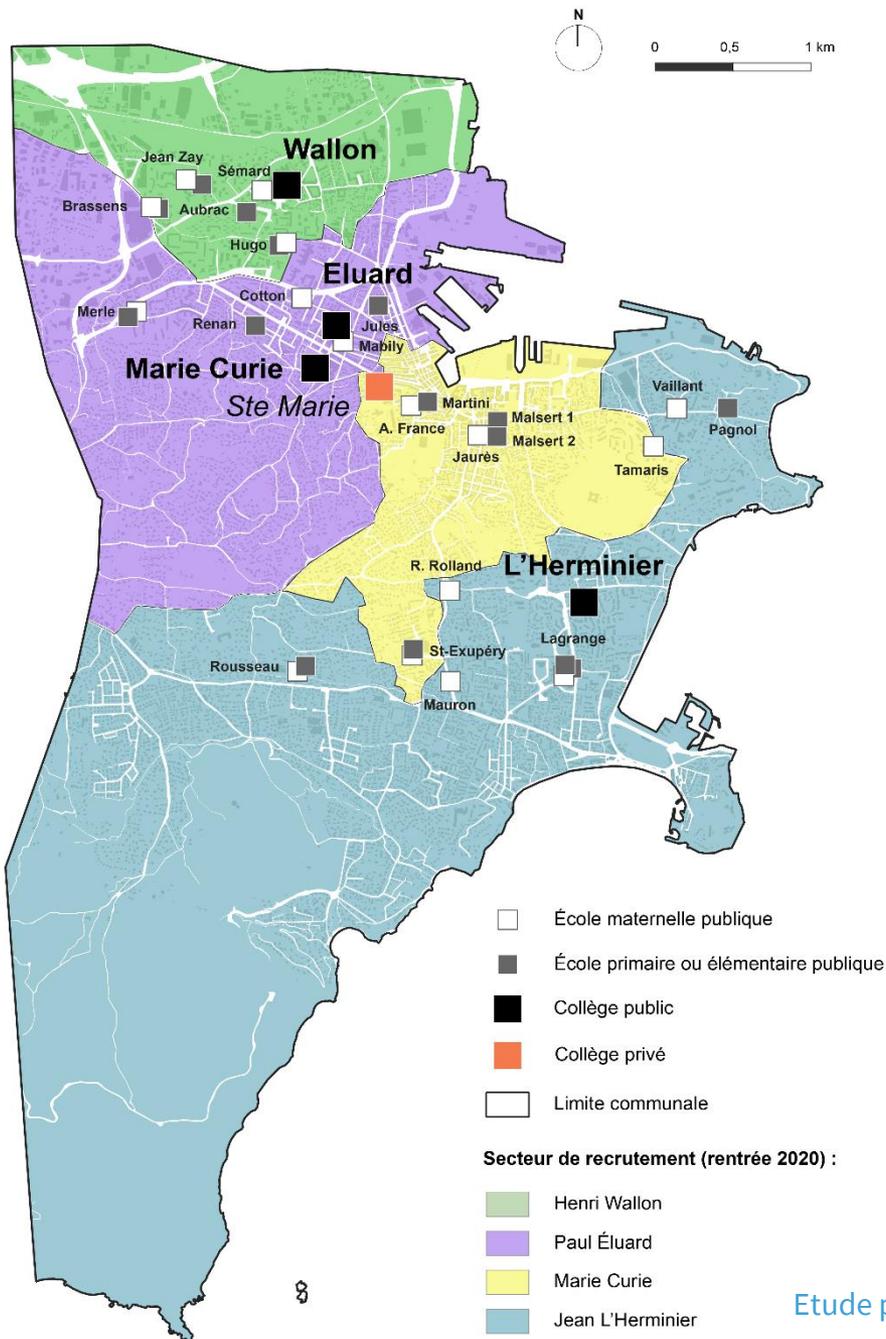
Les propositions

Afin de répondre aux enjeux identifiés à l'issue de la phase de diagnostic, **l'étude prévoit la réalisation de pré-scénarios** (modifications de la sectorisation, préconisations, etc.). En fonction des besoins et des conclusions qui se dégageront, **ces études de pré-scénarios pourront faire l'objet d'une analyse plus approfondie prenant la forme d'une étude complète de scénarios.**

Chacune des étapes menées dans le cadre de cette étude sera partagée avec les acteurs et partenaires concernés (Ville de La Seyne-sur-Mer, Inspection Académiques, parents d'élèves, etc.).

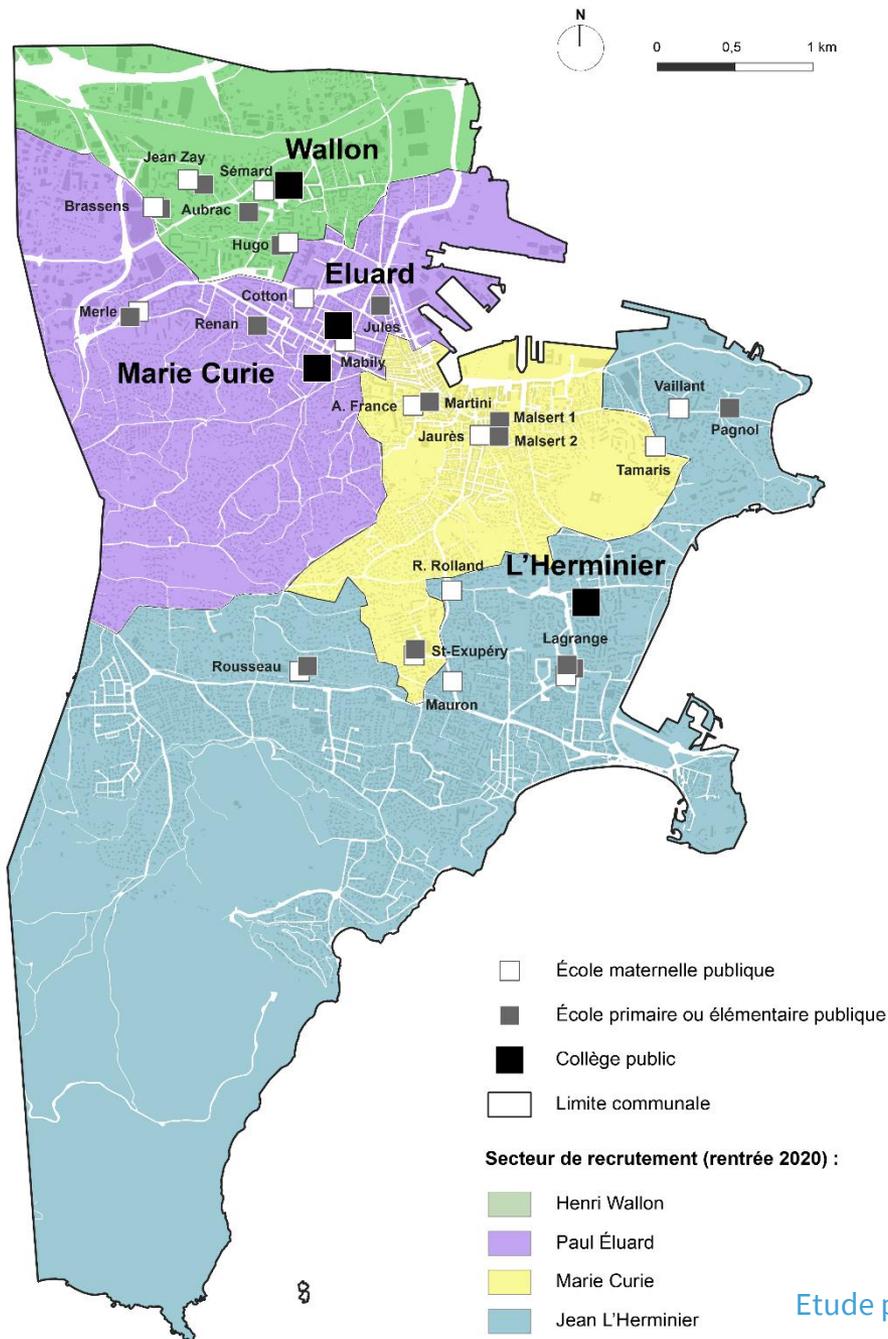
Partie 1

Analyse des périmètres de recrutement des collèges et du respect de la sectorisation



Les collèges publics de La Seyne-sur-Mer et leur périmètre de recrutement à la rentrée 2020

- **4 collèges publics** : Henri Wallon, Paul Eluard, Marie Curie, Jean L'Herminier ;
- **1 collège REP+** (Henri Wallon) ;
- **1 collège privé** (Institution Sainte-Marie) situé à la limite des secteurs de recrutement des collèges Paul Éluard et Marie Curie ;
- **1 collège public** (Marie Curie) **situé à l'extérieur de son périmètre de recrutement** ;
- **1 modification récente de la sectorisation** avec le transfert d'une portion du secteur de recrutement du collège Henri Wallon (sud-ouest) vers le collège Eluard ;
- **15 écoles élémentaires ou primaires publiques** sur la commune de La-Seyne-sur-Mer.



Options, sections et enseignements spécifiques dispensés dans les collèges de La Seyne-sur-Mer

Collège Henri Wallon :

- SEGPA : 74 collégiens à la rentrée 2020
- UPE2A : 13 collégiens à la rentrée 2020
- Langues vivantes : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien

Collège Paul Éluard :

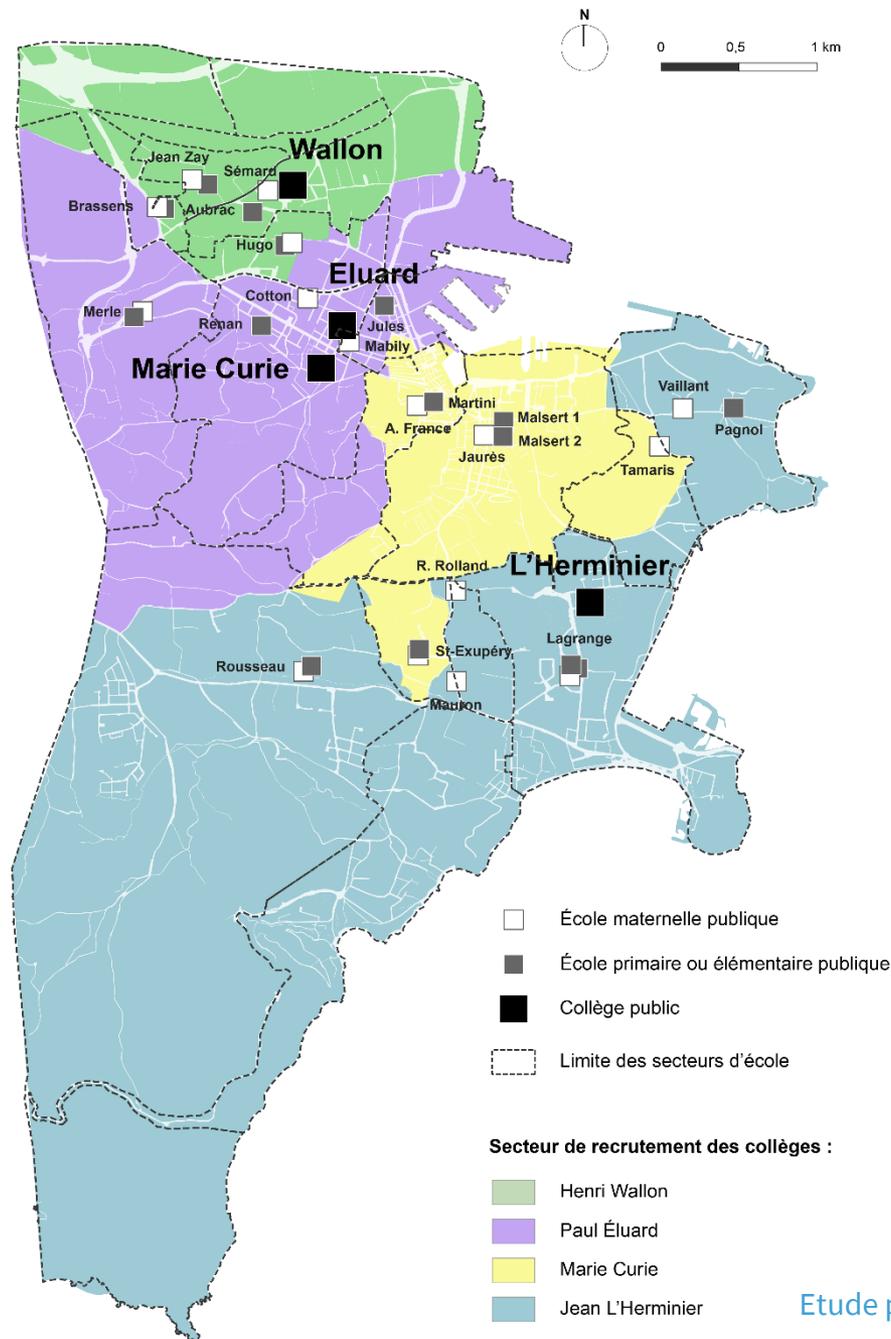
- Section Sportive : Rugby (27 collégiens)
- Langues vivantes : -

Collège Marie Curie :

- Section Sportive : Voile (29 collégiens)
- Langues vivantes : Anglais, Italien, Espagnol

Collège Jean L'Herminier

- Langues vivantes : -



La sectorisation des écoles publiques de La Seyne-sur-Mer

- Actuellement, les **secteurs de recrutement des écoles et ceux des collèges ne se superposent pas.**
- En effet, **plusieurs secteurs d'écoles sont contenus dans deux secteurs de collèges.**
- Une partie du secteur de recrutement de **l'école Rousseau alimente le collège Marie Curie** et l'autre le **collège Jean L'Herminier.**
- Les secteurs de recrutement des écoles **Saint-Exupéry et Tamaris n'alimentent pas en totalité le collège Marie Curie** (d'autres portions de secteur sont orientées vers Jean L'Herminier).
- **D'autres secteurs d'écoles sont partagés entre deux périmètres de collège comme l'école Martini** (Eluard et Marie Curie), l'école **Georges Brassens** (secteurs situés entre les périmètres des collèges Marie Curie et Wallon) ou l'école **Victor Hugo** (secteur compris dans les périmètres de Wallon et Eluard).

Les points de vigilances à l'analyse des dérogations

1. Les motifs dérogatoires

Les motifs dérogatoires ne sont pas connus à l'échelle des collégiens. Cette inconnue ne nous permet pas d'identifier clairement le volume des dérogations hors motifs réglementaires, ni d'identifier précisément d'éventuelles stratégies d'évitement.

2. La qualité de la base élèves adressée

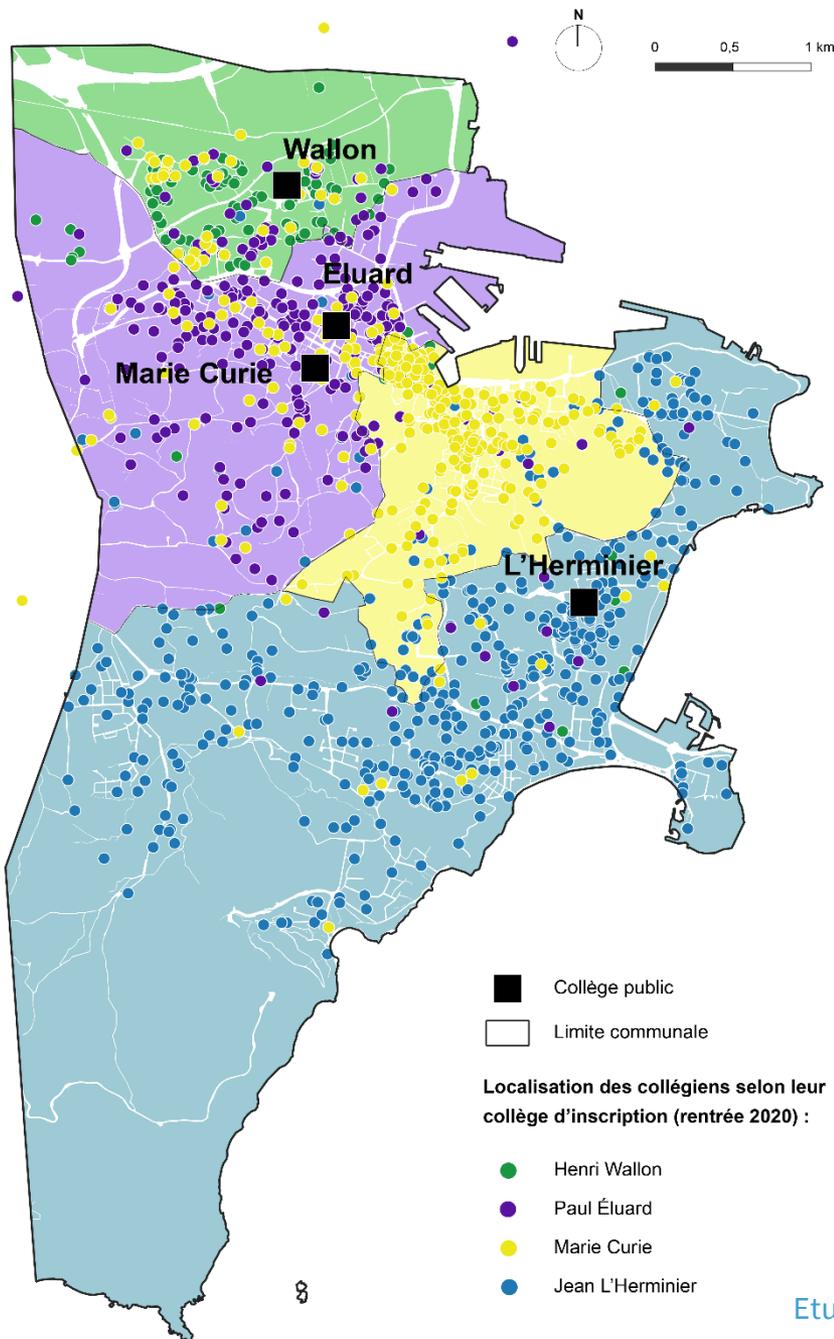
Les informations d'adressage recueillies dans les bases élèves peuvent être incomplètes : adresse ou commune non renseignées, qualité de l'adresse renseignée (numéro d'appartement ou bâtiment sans adresse complète, nom de la résidence sans nom de rue, etc.).

3. La géolocalisation des adresses

La géolocalisation peut parfois s'avérer imprécise (marge d'erreur) :

- géolocalisation à la rue quand le numéro n'est pas indiqué ou non retrouvé (problématique dans le cas d'une rue partagée entre plusieurs secteurs de recrutement) ;
- géolocalisation aléatoire quand l'adresse ou la commune n'est pas renseignée.
- Lieux dits parfois non retrouvés dans le fichier de la BAN (Base Adresse Nationale).

Ces points de vigilances ne remettent pas en cause la fiabilité des analyses menées ni leurs conclusions. En effet, les résultats de ces analyses ont déjà été éprouvés et vérifiés dans le passé et la marge d'erreur induite par la qualité de base élève et de sa géolocalisation est marginale. Les résultats n'en sont donc pas affectés.



Localisation des collégiens inscrits dans les collèges publics de La Seyne-sur-Mer (rentrée 2020)

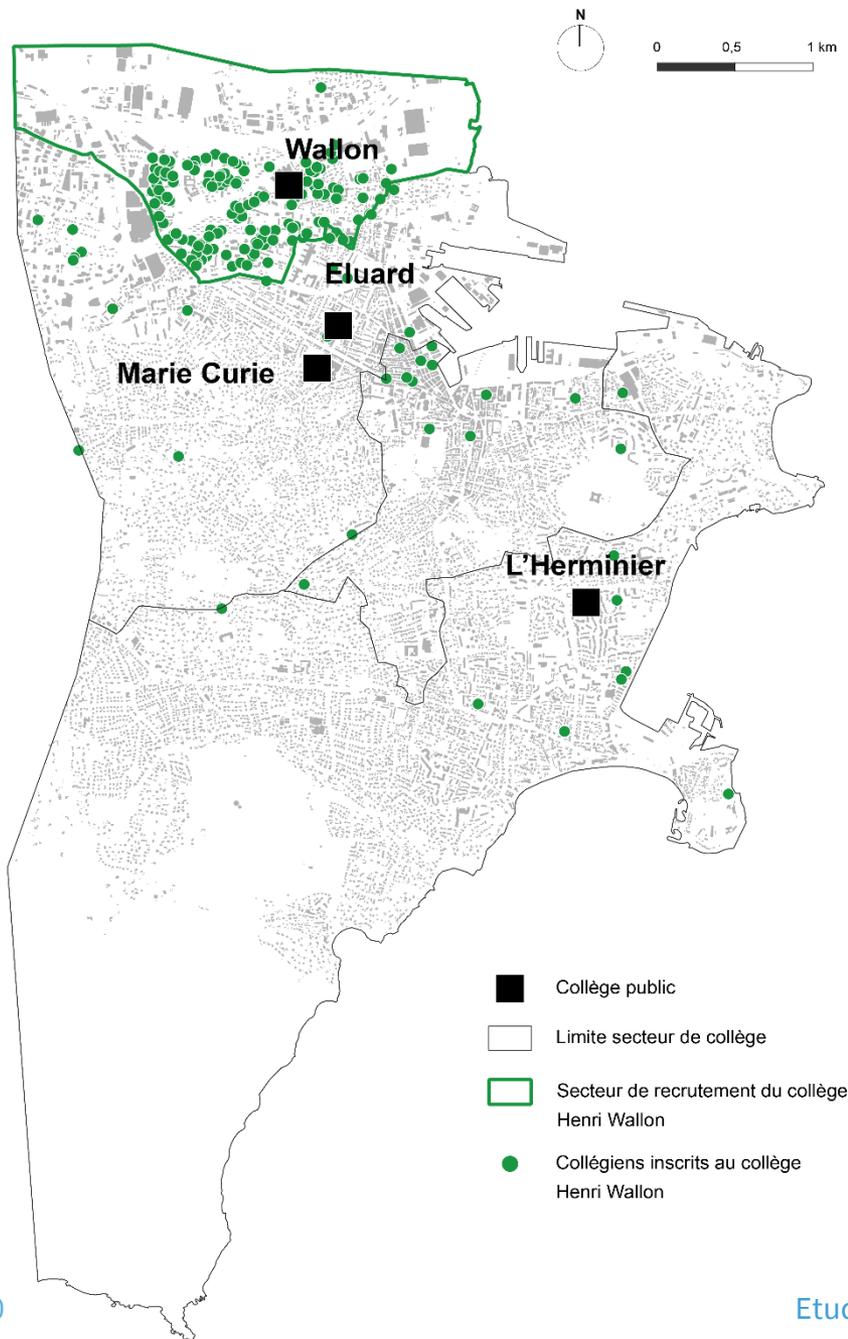
Au total, **2 964 collégiens habitent la commune de La Seyne-sur-Mer** (source : base élèves 2020) ;

Parmi ces 2 964 collégiens :

- **451 collégiens (15 %) sont inscrits dans un collège privé** dont 394 sont inscrits au collège Institution Sainte-Marie de La Seyne-sur-Mer ;
- **2 513 collégiens (85 %) sont inscrits dans un collège public** dont :
 - **2 332 collégiens sont scolarisés dans un des collèges publics de La Seyne** et ;
 - **181 collégiens sont scolarisés à l'extérieur** (dans un collège public d'une autre commune).

Parmi les 2 332 collégiens de la Seyne-sur-Mer inscrits dans les collèges publics de la commune, 1 870 collégiens (enseignements Spé. compris) **respectent la sectorisation en place** (soit, 80 %).

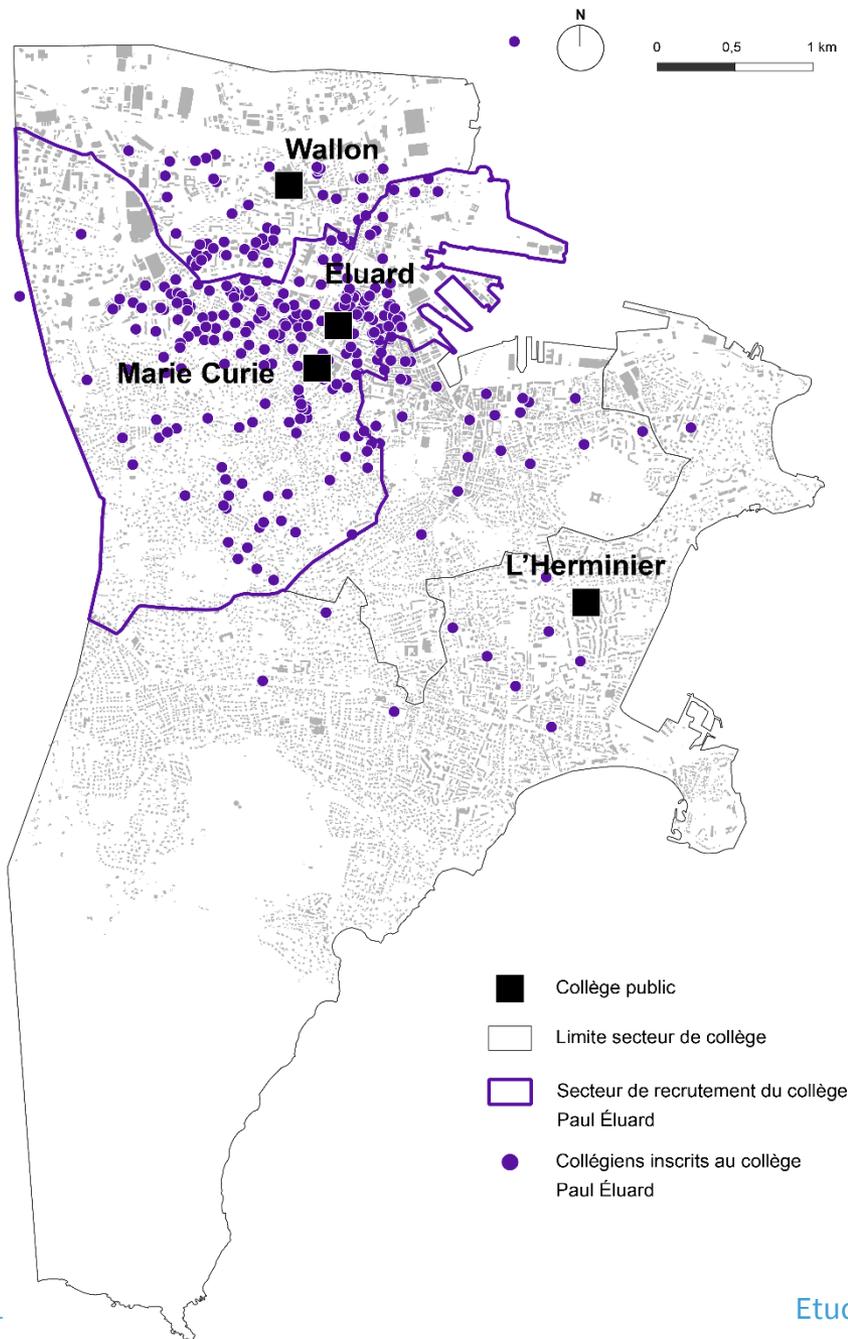
- Parmi les 2 400 collégiens inscrits dans les collèges publics de la Seyne en 2020, 68 proviennent d'autres communes voisines. (68+ 2 332 = 2 400)



Localisation des collégiens inscrits au collège Henri Wallon (rentrée 2020)

Localisation	Ens. Général	Ens. Spécifique (ULIS, SEGPA)	TOTAL	Part (%)
Périmètre de recrutement	435	59	494	85 %
Autre(s) périmètre(s) de La Seyne-sur-Mer	40	28	68	12 %
Commune(s) extérieure(s)	12	10	22	4 %

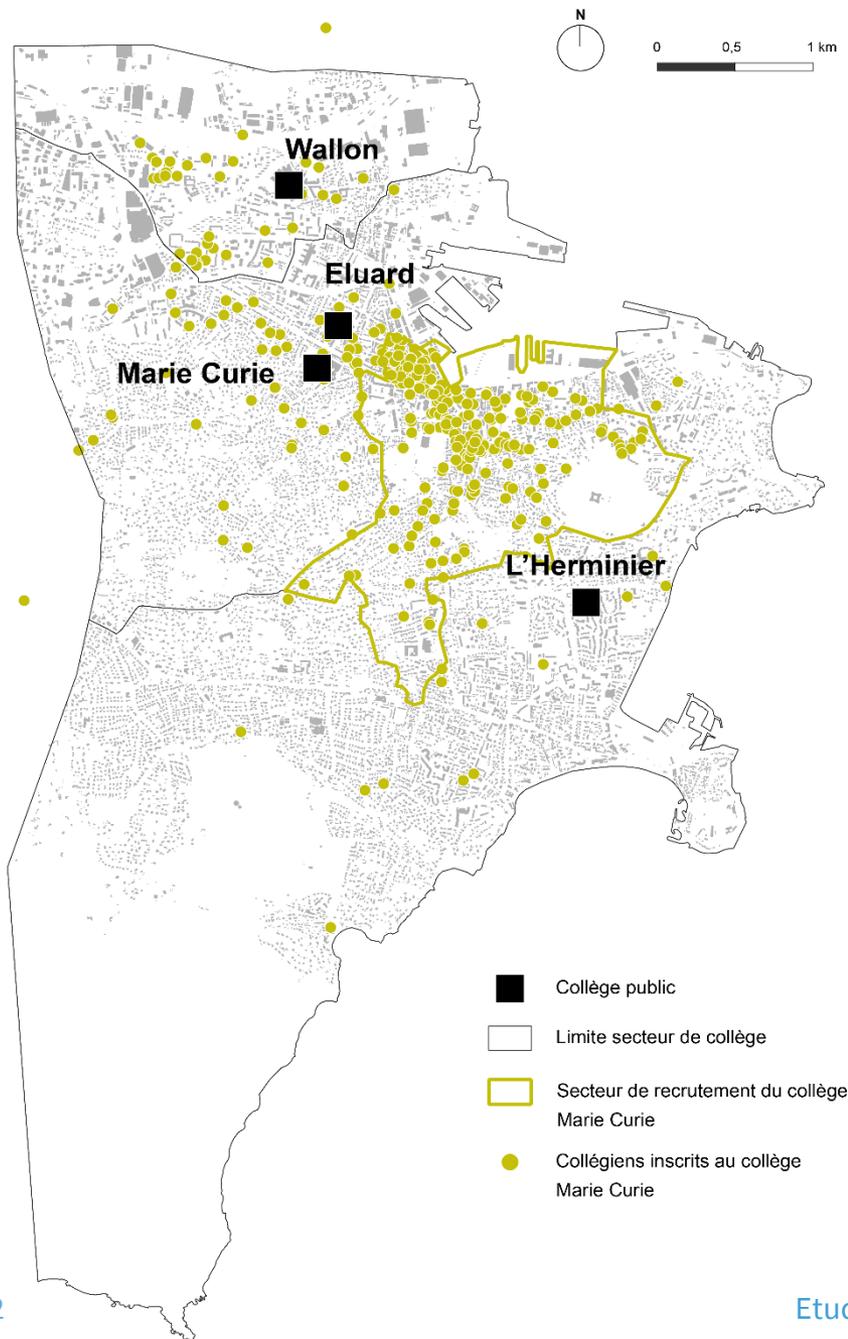
- **Les collégiens** inscrits au collège Henri Wallon **proviennent majoritairement de son périmètre de recrutement (85 %)** ;
- **42%** (38 sur un total de 52) **dérogations entrantes** à Wallon concernent des collégiens de **l'enseignement spécifique (SEGPA, ULIS)**.



Localisation des collégiens inscrits au collège Paul Éluard (rentrée 2020)

Localisation	Ens. Général	Part (%)
Périmètre de recrutement	351	70 %
Autre(s) périmètre(s) de La Seyne-sur-Mer	134	27 %
Commune(s) extérieure(s)	15	3 %

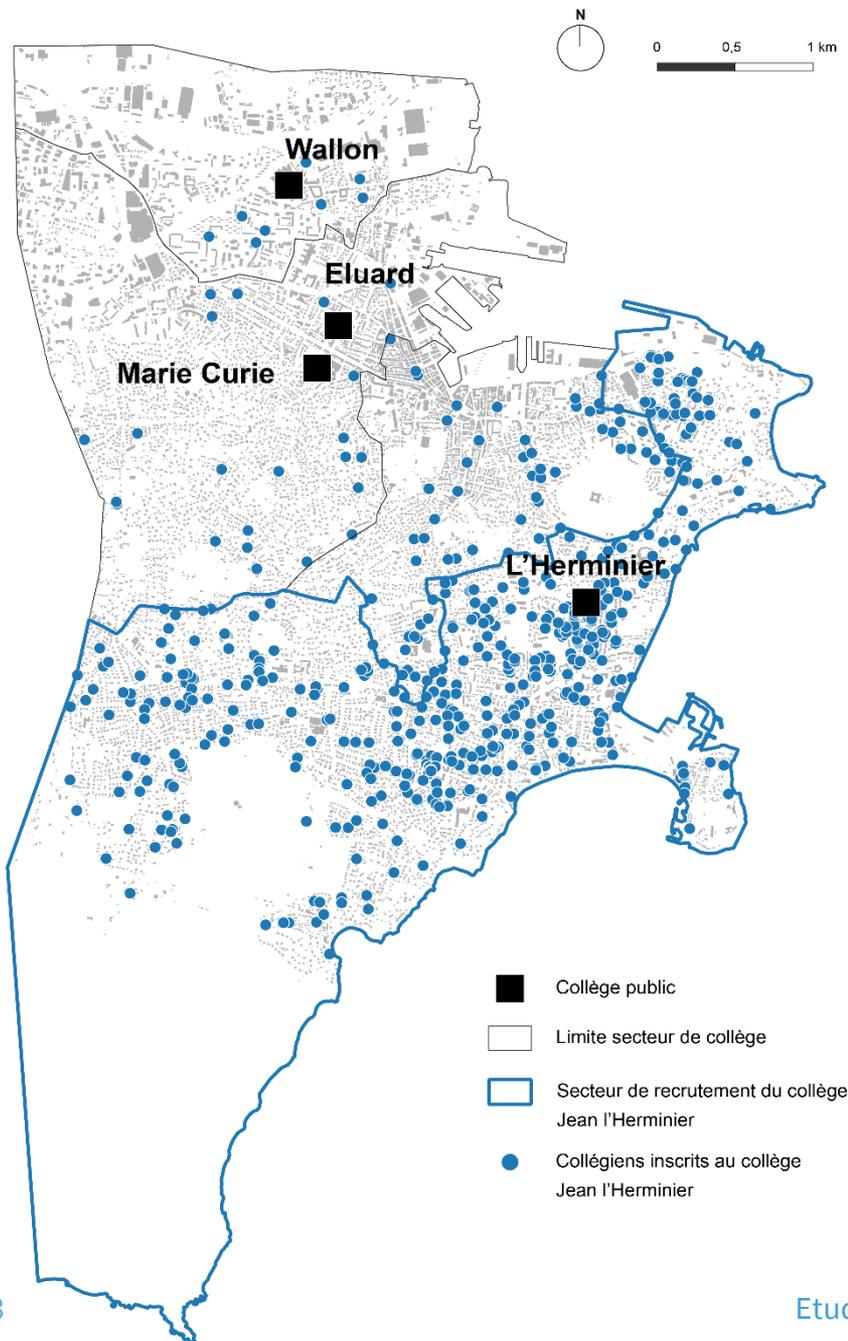
- Parmi les **149** collégiens en situation de dérogations **7** sont inscrits en Section Sportive ;
- Parmi les **134** collégiens en provenance d'autres périmètres de recrutement de La Seyne :
 - 90 habitent dans le secteur du collège Wallon (soit 67 %) ;
 - 27 habitent dans le secteur du collège Marie Curie (soit 20 %) ;
 - 17 habitent dans le secteur du collège Jean L'Herminier (soit 13 %).



Localisation des collégiens inscrits au collège Marie Curie (rentrée 2020)

Localisation	Ens. Général	Part (%)
Périmètre de recrutement	333	50 %
Autre(s) périmètre(s) de La Seyne-sur-Mer	143	28 %
Commune(s) extérieure(s)	26	5 %

- **Parmi les 169 collégiens en situation de dérogations 13 sont inscrits en Section Sportive (Voile) ;**
- **Parmi les 143 collégiens en provenance d'autres périmètres de recrutement de La Seyne :**
 - 54 habitent dans le secteur du collège Wallon (soit 38 %) ;
 - 67 habitent dans le secteur du collège Paul Éluard (soit 47 %) ;
 - 22 habitent dans le secteur du collège Jean L'Herminier (soit 15 %).



Localisation des collégiens inscrits au collège Jean l'Herminier (rentrée 2020)

Localisation	Ens. Général	Ens. Spécifique (ULIS)	TOTAL	Part (%)
Périmètre de recrutement	690	2	692	84%
Autre(s) périmètre(s) de La Seyne-sur-Mer	112	5	117	14%
Commune(s) extérieure(s)	9	5	14	2%

- **84 % des collégiens** inscrits au collège L'Herminier proviennent de son périmètre de recrutement ;
- **Parmi les 117 collégiens en provenance d'autres périmètres de recrutement de La Seyne :**
 - 82 habitent dans le secteur du collège Marie Curie (soit 70 %) ;
 - 26 habitent dans le secteur du collège Paul Éluard (soit 22 %) ;
 - 9 habitent dans le secteur du collège Henri Wallon (soit 8 %).

Lieu d'inscription des élèves par périmètre de recrutement

Périmètre de Recrutement	Part des collégiens inscrits dans un collège privé	Parmi les collégiens du secteur public (dont Ens. Spécifiques)			
		Part des collégiens inscrits dans le collège de secteur	Part des collégiens inscrits dans un autre collège de La Seyne	Part des collégiens inscrits dans un collège extérieur à de La Seyne	TOTAL – Part des collégiens inscrits dans un autre collège (hors secteur)
Henri Wallon	6 %	72 %	22 %	5 %	27 %
Paul Éluard	23 %	66 %	25 %	10 %	25 %
Marie Curie	18 %	68 %	27 %	6 %	33 %
Jean l'Herminier	15 %	86 %	6 %	8 %	14 %

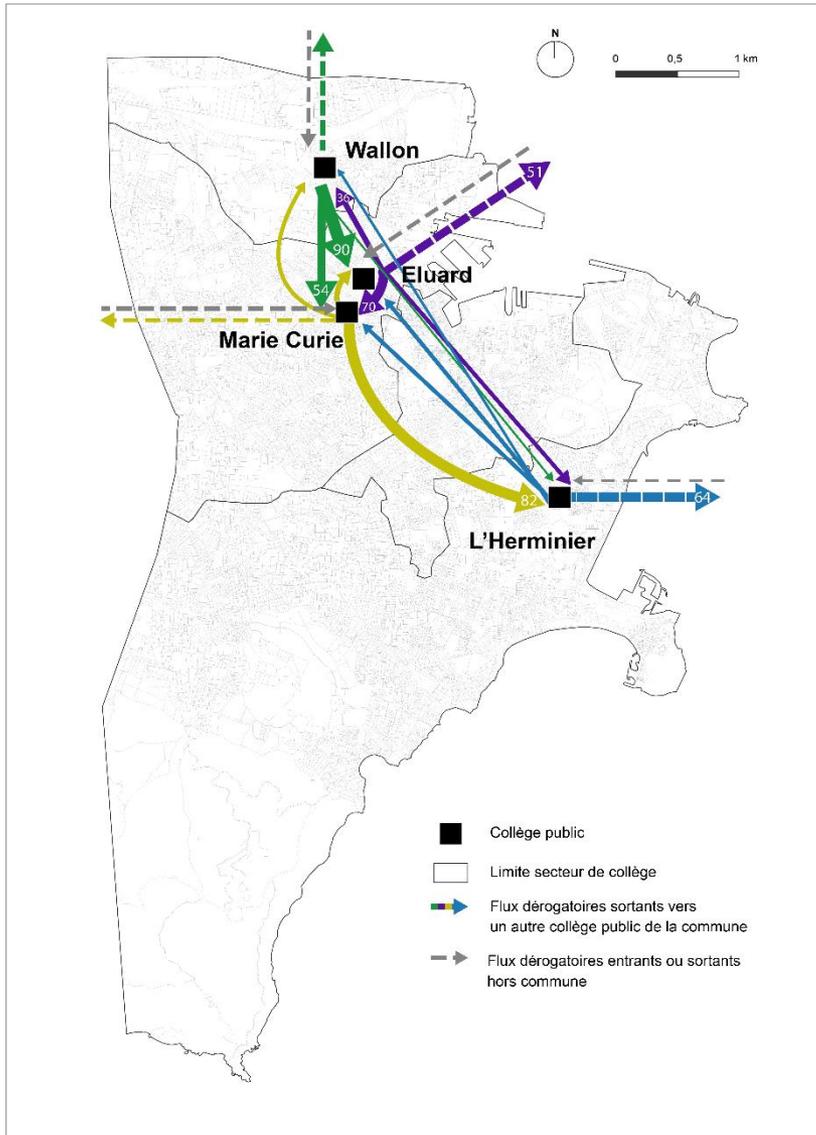
- La **part des collégiens inscrits dans l'enseignement privé** est la plus **élevée** dans les périmètres de recrutement des collèges **Éluard** (23 %, soit 162 collégiens), **Marie Curie** (18%, soit 109 collégiens) et Jean L'Herminier (15 %, soit 139 collégiens). **Seuls 42 collégiens (6 %) habitant dans le périmètre** de recrutement **du collège Wallon fréquentent un établissement privé.**
- C'est le **périmètre de recrutement du collège Jean l'Herminier qui est le mieux respecté** (86% des collégiens qui habitent dans son périmètre fréquentent le collège). Ceci peut, en partie, s'expliquer par son positionnement géographique plutôt éloigné des autres collèges de la commune. La proximité géographique des établissements peut et semble, en effet, entraîner un nombre de dérogations plus important.

Dérogations entrantes et sortantes par collège (dont ULIS et SEGPA)

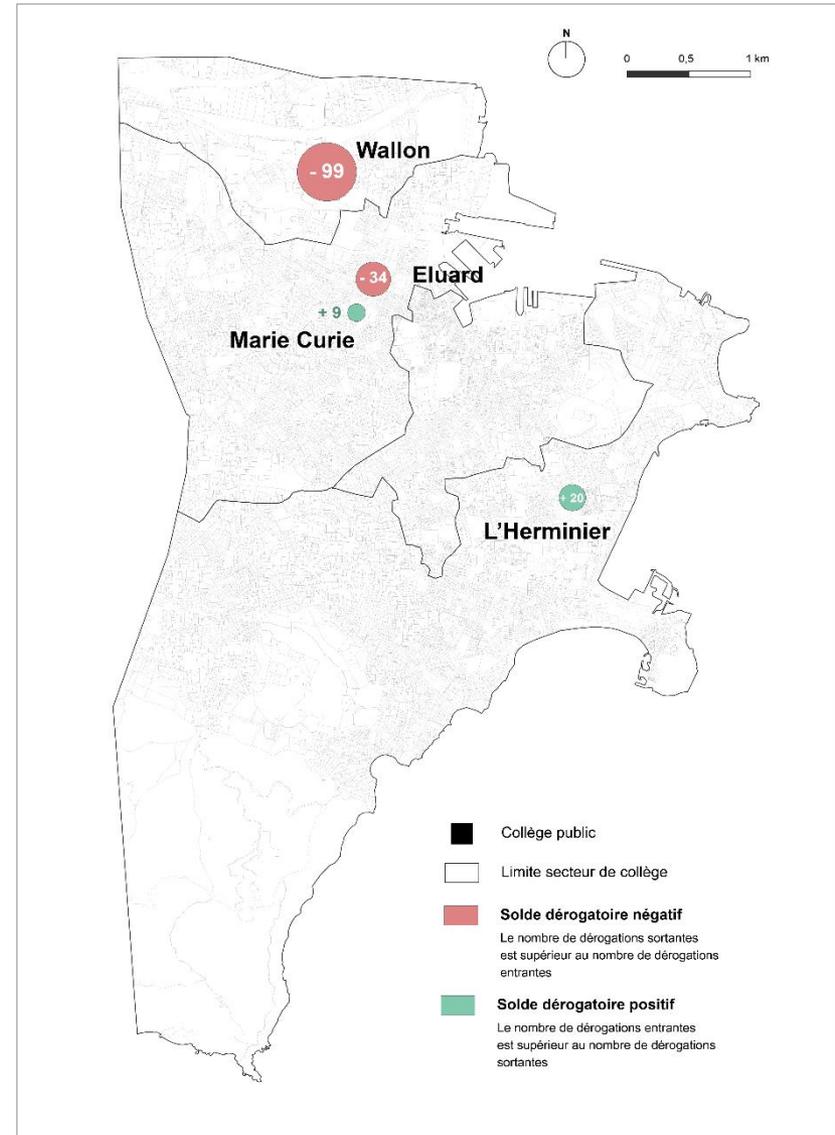
Collège d'inscription	Nombre de collégiens publics dans le secteur	Nombre de collégiens en provenance d'un autre secteur de collège de la Seyne	Nombre de collégiens en provenance d'une autre commune	TOTAL ENTRANTS	Nombre collégiens sortant vers un autre collège de la Seyne	Nombre collégiens sortant vers un collège extérieur à la commune	TOTAL SORTANTS	SOLDE
Henri Wallon	683	68	22	+90	153	36	-189	-99
Paul Éluard	534	134	15	+149	132	51	-183	-34
Marie Curie	493	143	26	+169	131	29	-160	+9
Jean l'Herminier	803	117	14	+131	47	64	-111	+20

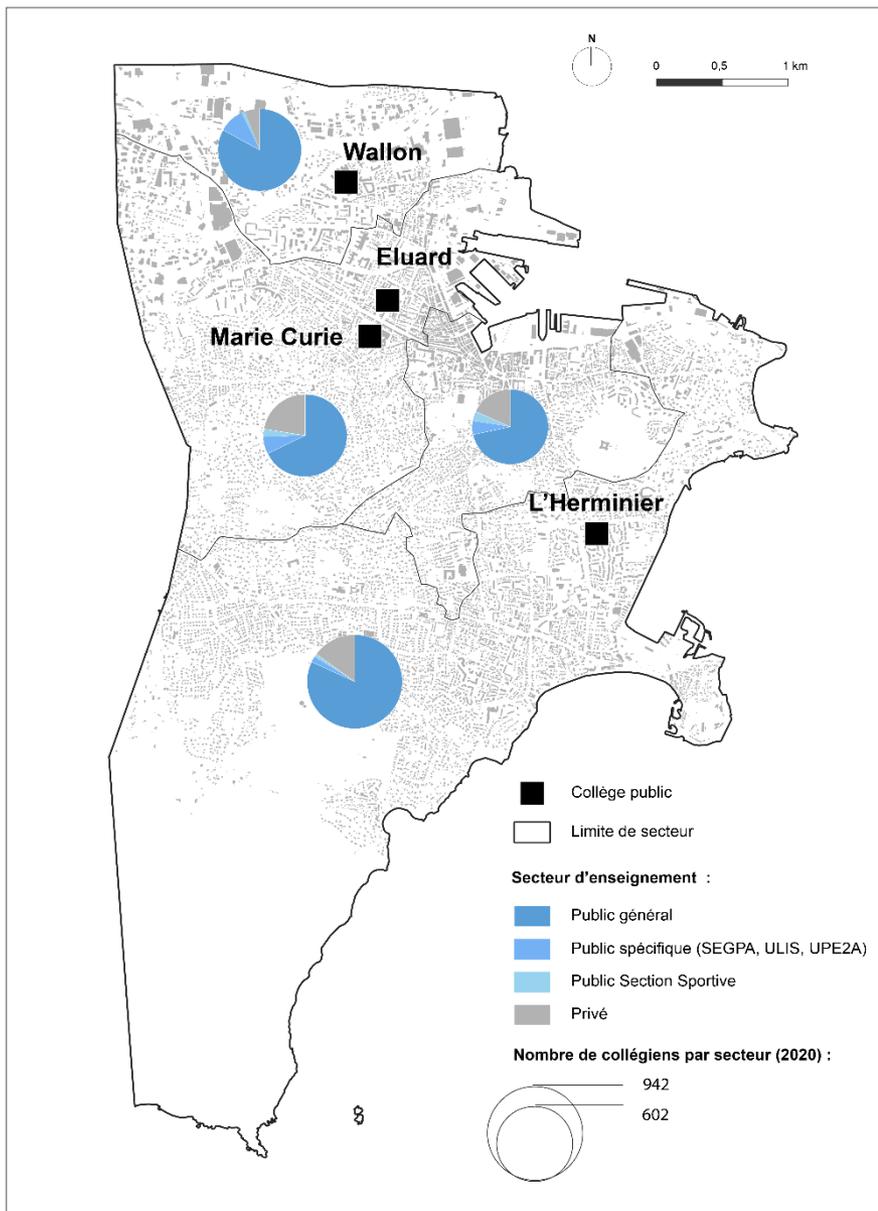
- Les collèges **Henri Wallon et Paul Éluard** enregistrent un **nombre de dérogations sortantes supérieures au nombre de dérogations entrantes**. Pour le collège Wallon qui accueille de nombreux élèves en enseignement spécifique (SEGPA, ULIS, UPEA2) le solde négatif des entrées/sorties peut traduire un certain évitement. Le solde dérogatoire négatif observé pour le collège Paul Eluard peut quant à lui s'expliquer, en partie, par sa proximité avec le collège Marie Curie qui se situe à l'intérieur de son périmètre de recrutement.
- Pour le collège **Marie Curie**, le **nombre de dérogations entrantes et sortantes s'équilibre** pour atteindre +9 collégiens.
- Le collège **Jean l'Herminier** enregistre un **solde dérogation légèrement positif** (+20 collégiens). Ce collège capte de nombreux **collégiens situés à la frontière du secteur limitrophe** (Marie Curie).

Flux dérogatoires sortants par secteur (Rentrée 2020)



Soldes dérogatoires par collège public (rentrée 2020)





Le « potentiel élève » dans les secteurs de recrutement.

Les périmètres de recrutement sont-ils cohérents avec les capacités d'accueil des collèges ?

Henri Wallon (REP+)	Paul Éluard	Marie Curie	Jean l'Herminier
---------------------	-------------	-------------	------------------

« Potentiel élève »

Potentiel total (public, privé)	725	696	602	942
Potentiel PU (avec ES)	683	534	493	803
Potentiel PU (hors ES)	614	516	457	785
Potentiel PU (hors ES et Section sport)	604	494	432	774

« Potentiel capacitaire »

Capacité d'accueil (avec ES)	900	900	800	800
Occ. potentielle total	81%	77%	75%	118%
Occ. potentielle (avec ES)	76%	59%	62%	100%
Occ. potentielle (hors ES)	68%	57%	57%	98%
Occ. potentielle (hors ES et Section sport)	67%	55%	54%	97%

Occupation réelle (rentrée 2020)	65%	56%	63%	103%
----------------------------------	-----	-----	-----	------

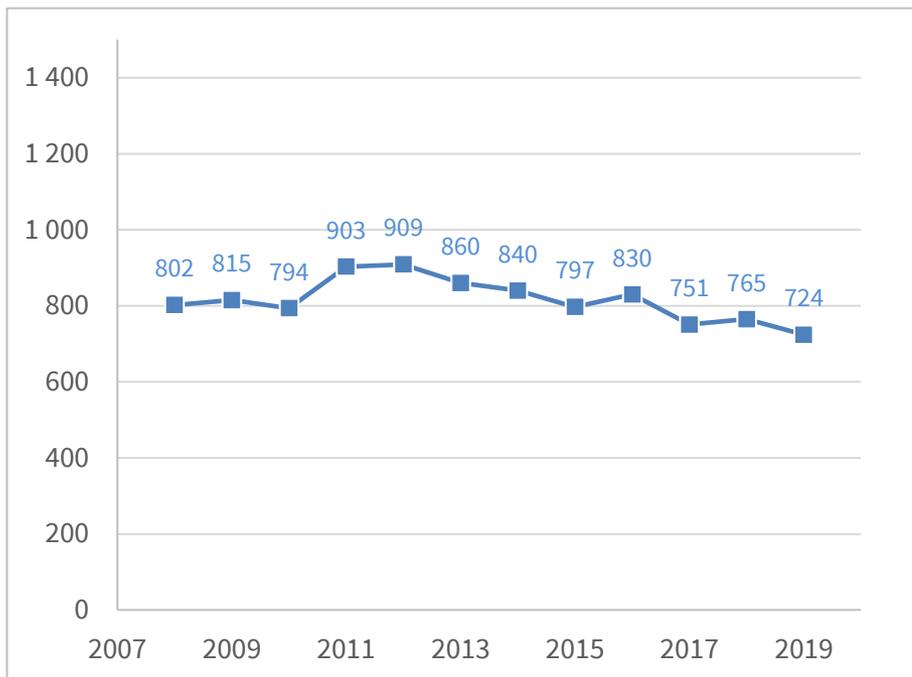
Les conclusions de l'étude des potentiels élève dans les secteurs de recrutement

- **C'est le secteur de recrutement du collège Jean l'Herminier qui compte le « potentiel élève »** (nombre de collégiens résident dans son périmètre) **le plus important** (potentiel de 803 collégiens avec les collégiens de l'enseignement spécifique et de 774 collégiens avec les collégiens de l'enseignement général hors section sportive). Son **potentiel élève est équivalent à sa capacité d'accueil**. Néanmoins, son **taux d'occupation réel**, enregistré à la rentrée 2020, **dépasse légèrement les 100%**. **C'est le seul collège de la Ville qui atteint sa capacité d'accueil maximale.**
- **Les autres collèges de La Seyne-sur-Mer comptent un potentiel élève dans leur secteur bien inférieur à leur capacité d'accueil.** Le collège **Paul Éluard**, par exemple, enregistre un **potentiel de 534 élèves dans son secteur** (avec enseignement spécifique et section sportive) **pour une capacité d'accueil de 900 places.**
- **Le collège Henri Wallon pourrait être occupé à 76%** (contre 65% en occupation réelle) **si l'ensemble de son potentiel élève** (enseignement spécifique compris) **le fréquentait. Limiter le nombre de dérogations sortantes permettrait ainsi de renforcer le collège Wallon.**
- **Pour les 3 autres collèges de la Ville** (Éluard, Marie Curie et Jean l'Herminier), on constate que leur **occupation potentielle** (avec ES) **est proche de leur occupation réelle.**
- **Avec ces premiers éléments nous constatons qu'une réflexion visant à rééquilibrer les effectifs collégiens pourrait être menée. Ce rééquilibrage permettrait de renforcer les collèges Paul Éluard et Marie Curie** - dont les potentiels élèves sont bien inférieurs à leurs capacités d'accueil - **et de soulager le collège Jean l'Herminier dont la capacité est atteinte.** Si ce travail passe par une modification de la sectorisation, un allongement des distances domicile-lieu de scolarisation est à prévoir.

Partie 2

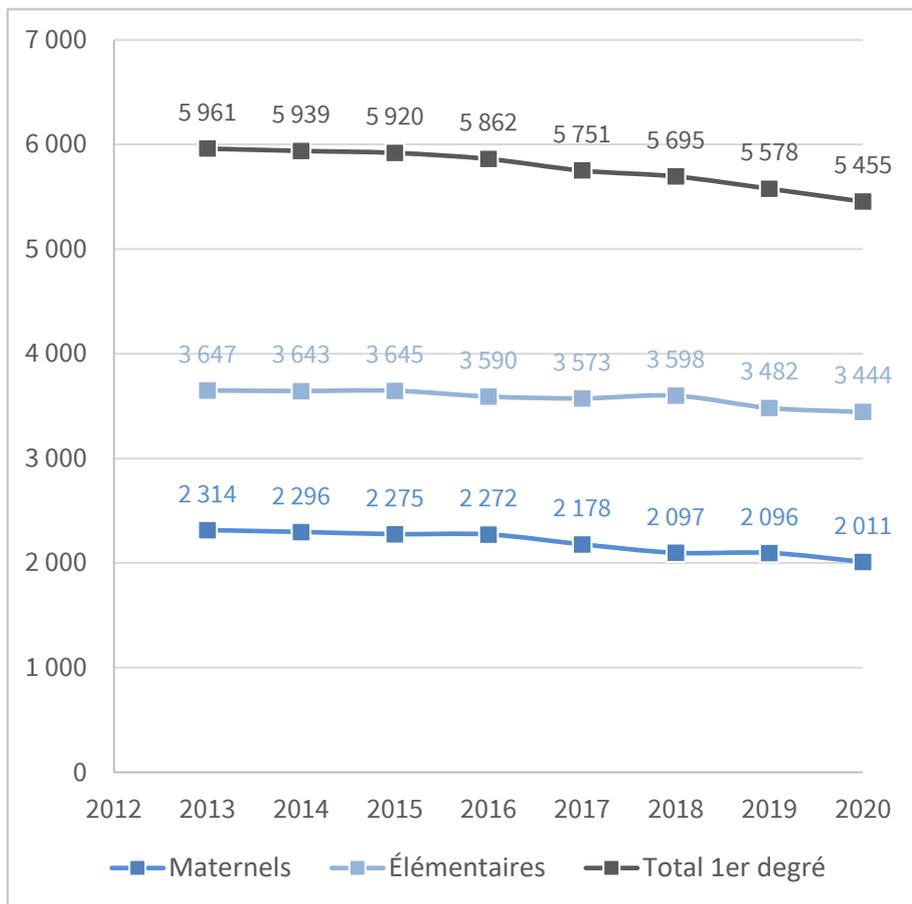
Diagnostic de la démographie scolaire et prévisions des effectifs collégiens

Évolution du nombre de naissances domiciliées - Commune de La Seyne-sur-Mer (Insee, 2008-2019)



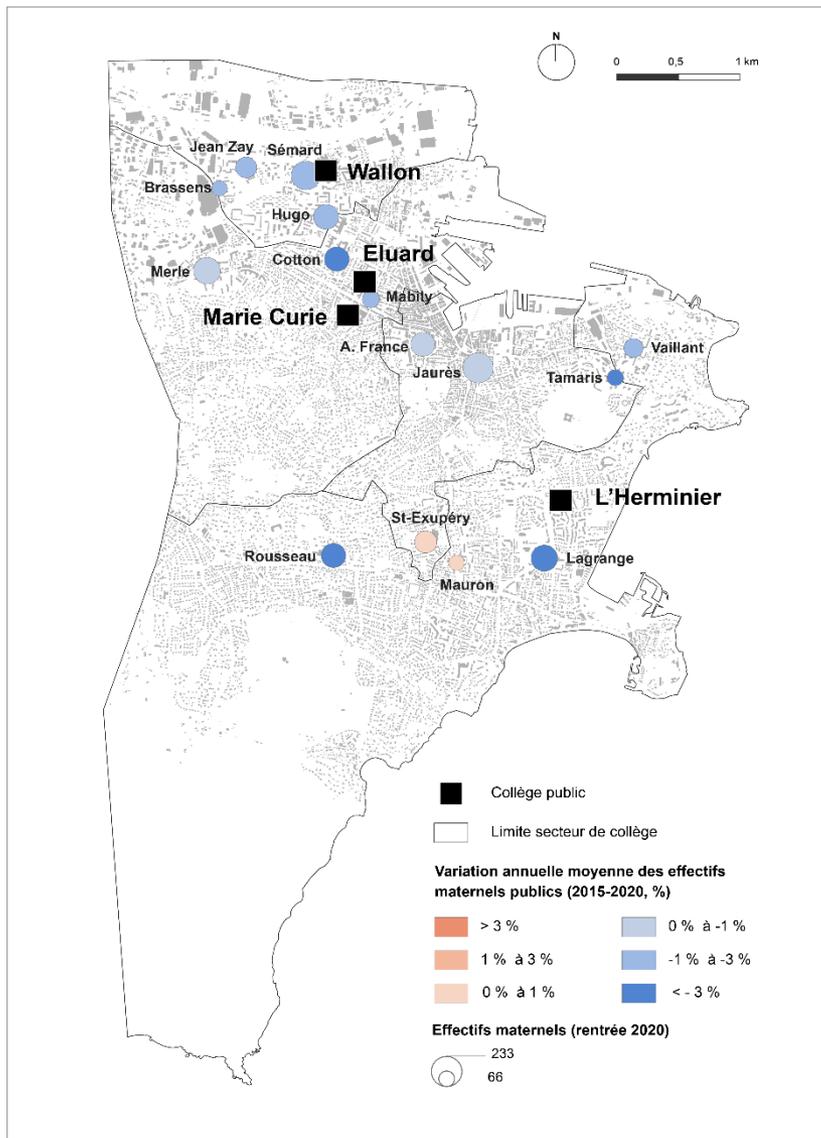
- **Depuis 2012**, la commune de la Seyne-sur-Mer connaît une **baisse du nombre de naissances domiciliées** sur son territoire.
- Cette baisse des naissances peut s'expliquer par plusieurs facteurs : **stabilité de la population ces dernières années** (variation annuelle moyenne de la population de 0,0 % entre 2012 et 2017 selon l'Insee), maintien voire baisse du taux de natalité (13,3 ‰), diminution de la taille des ménages (en moyenne 2,15 occupants par résidence principale en 2017).
- On enregistre, en 2019, 185 naissances de moins qu'en 2012, soit **-20,3 % en l'espace de 7 ans**.
- Cette **baisse constatée du nombre de naissances domiciliées devrait se répercuter sur les effectifs du 1^{er} degré** (écoles) **puis du 2nd degré** (collèges).

Évolution des effectifs publics du 1^{er} degré – Commune de La Seyne-sur-Mer (Rectorat, 2013-2020)

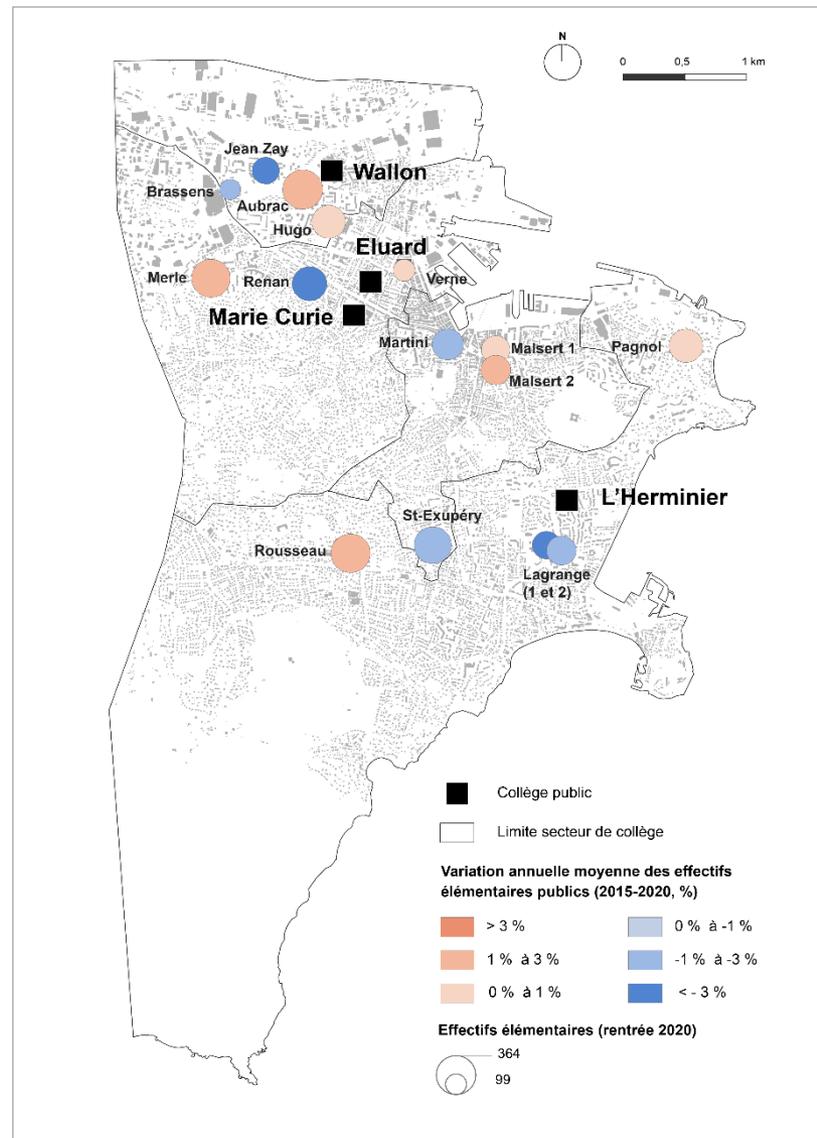


- **Depuis 2013**, la commune de la Seyne-sur-Mer connaît une **baisse globale des effectifs public du 1^{er} degré**. De 5 961 élèves en 2013, on passe à 5 455 en 2019, soit une perte de 506 écoliers.
- Cette **baisse constatée semble s'accroître depuis la rentrée 2016**.
- La baisse des effectifs publics dans le 1^{er} degré est **davantage marquée dans les écoles maternelles qu'élémentaires** (respectivement -13,0 % et -5,6 %).
- La baisse observée des effectifs du 1^{er} degré public implique une baisse prévisionnelle des effectifs du 2nd degré.
- Entre 2013 et 2020, **les effectifs élémentaires dans les écoles privées de La Seyne ont**, quant à eux, **connu une hausse** (+81 écoliers élémentaires sur la période). On relève une stabilité des effectifs maternels inscrits dans l'enseignement privé (environ 90 écoliers à chaque rentrée scolaire).

Évolution constatée des effectifs maternels (2015-2020)

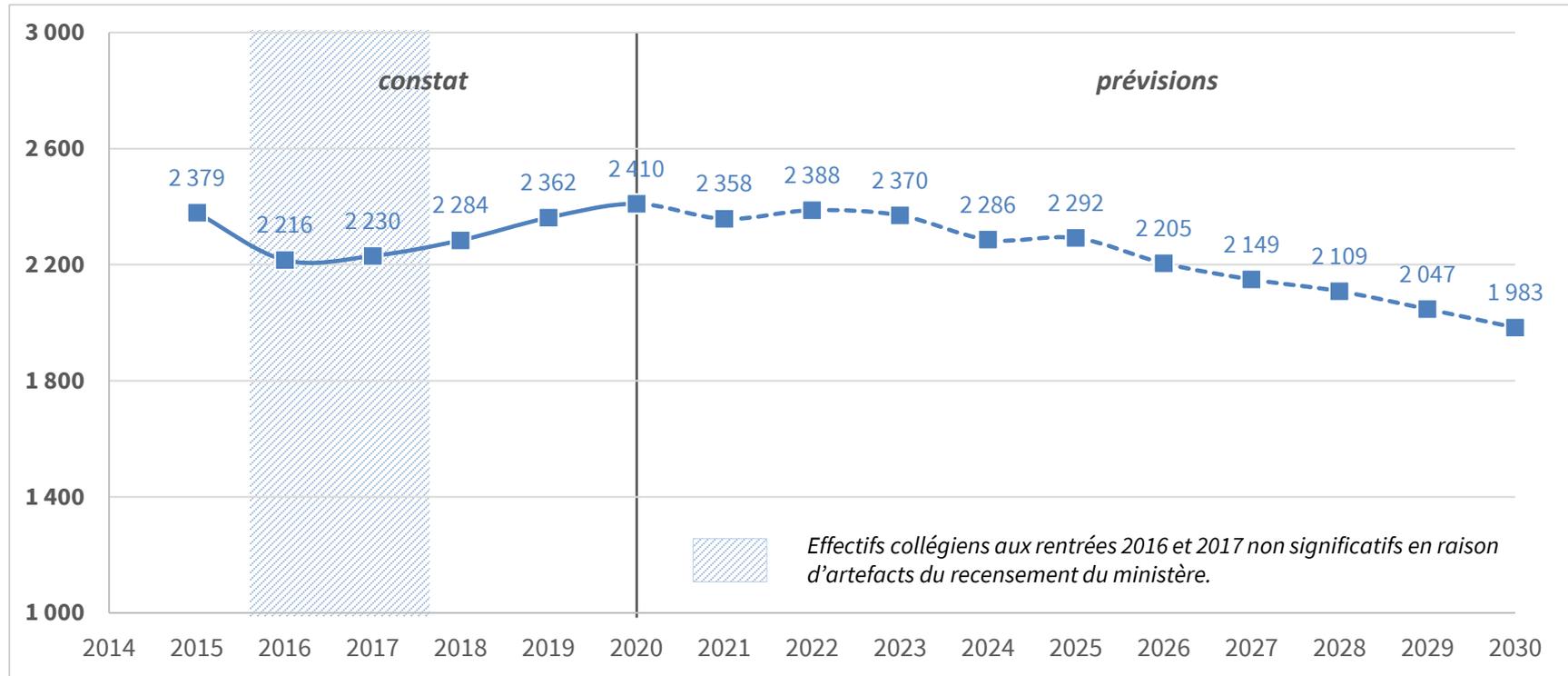


Évolution constatée des effectifs élémentaires (2015-2020)



Évolution constatée et prévisionnelle des effectifs collégiens publics

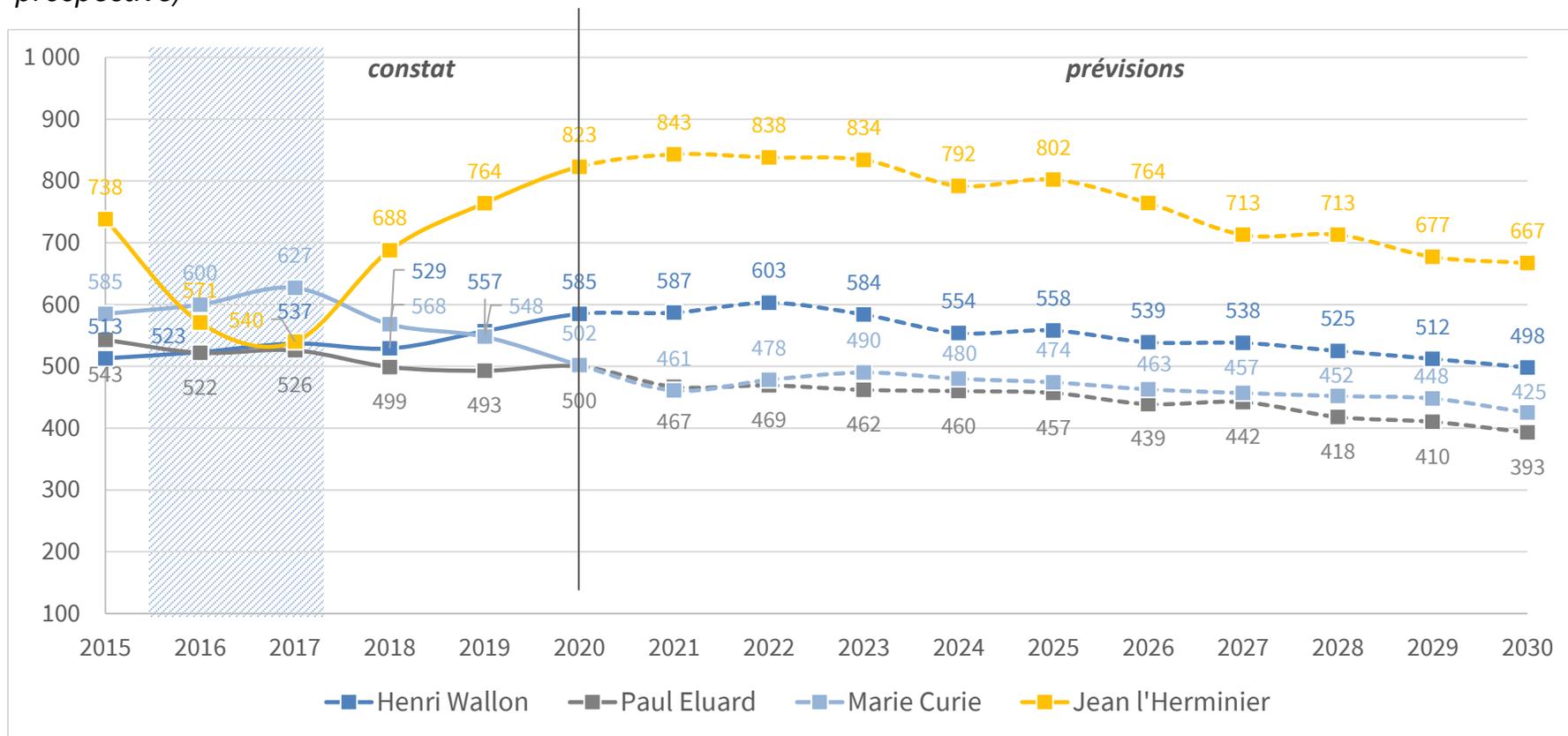
Évolution des effectifs collégiens avec SEGPA – Commune de La Seyne-sur-Mer (Rectorat – IAD prospective)



- Selon la prévision dite « au fil de l'eau », **la hausse constatée des effectifs entre 2016 et 2020 devrait laisser place à une baisse progressive du nombre de collégiens publics** dans les années à venir.
- La **baisse prévisionnelle des effectifs collégiens sur le court et moyen terme s'explique par la baisse constatée des écoliers du 1^{er} degré** ces dernières années. **L'accélération de cette baisse sur le long terme** (horizon 10 ans) est le **résultat de la baisse des naissances observée** depuis 2013.

Évolution constatée et prévisionnelle des effectifs par collège public

Évolution des effectifs collégiens avec SEGPA- Collèges publics de La Seyne-sur-Mer (Rectorat - IAD prospective)



Effectifs collégiens aux rentrées 2016 et 2017 non significatifs en raison d'artefacts du recensement du ministère.

Évolution constatée et prévisionnelle des effectifs par collège public

Henri Wallon :

Ce collège est marqué par une **hausse récente de ses effectifs**. En effet, entre 2015 et 2020 le collège a connu **une évolution annuelle moyenne de +2,7 %** (soit, 72 collégiens de plus entre ces deux rentrées).

Selon les prévisions « au fil de l'eau » **cette hausse devrait se poursuivre jusqu'à la rentrée 2022 pour atteindre 603 élèves** (avec un nombre de SEGPA égal à celui renseigné pour la rentrée 2020). Après 2022, le collège devrait entamer une phase de baisse progressive et continue de ses effectifs.

Paul Éluard :

Entre 2015 et 2020, le collège a connu une très légère baisse de ses effectifs (variation annuelle moyenne de -1,6 %, soit -43 collégiens sur la période). La baisse des effectifs pour ce collège devrait se poursuivre dès la rentrée prochaine.

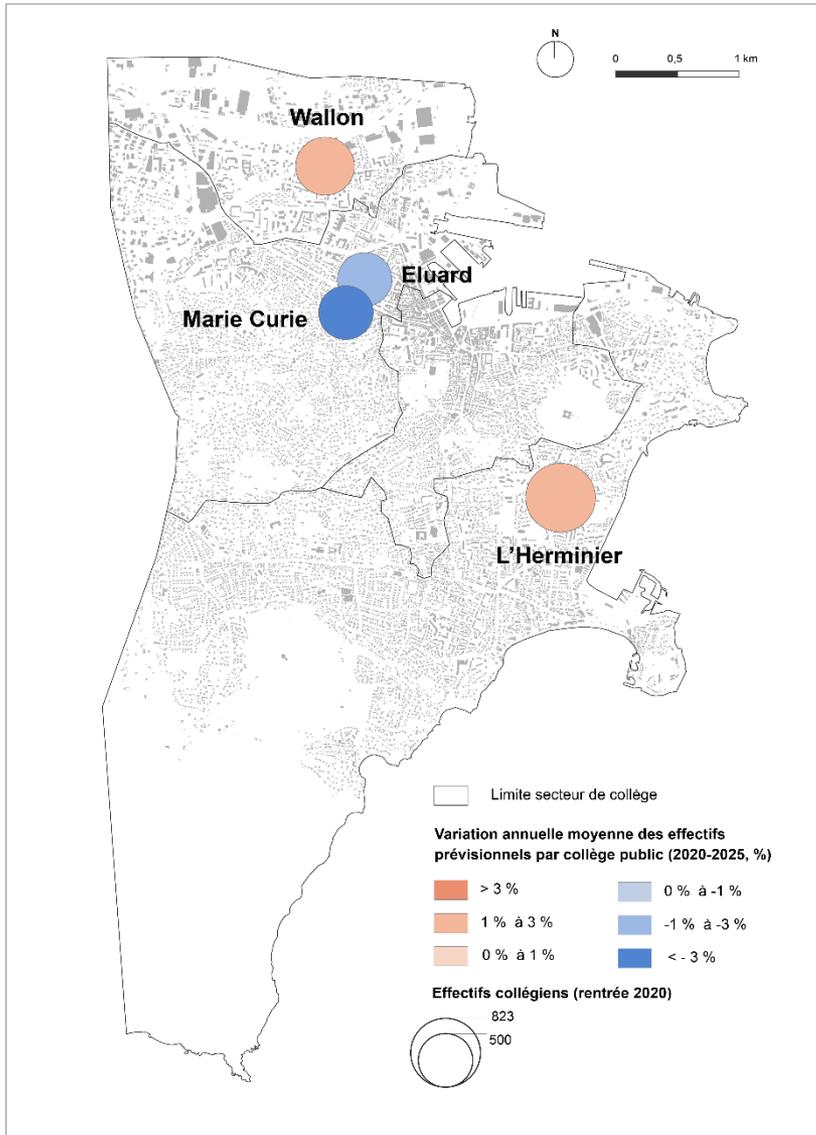
Marie Curie :

Le collège Marie Curie est le collège public de La Seyne-sur-Mer qui a connu la plus forte baisse de ses effectifs sur les 5 dernières années (-3,0 % en moyenne chaque année, soit -83 collégiens). Comme pour le collège Paul Éluard, la baisse de ses effectifs devrait se poursuivre dès la rentrée prochaine.

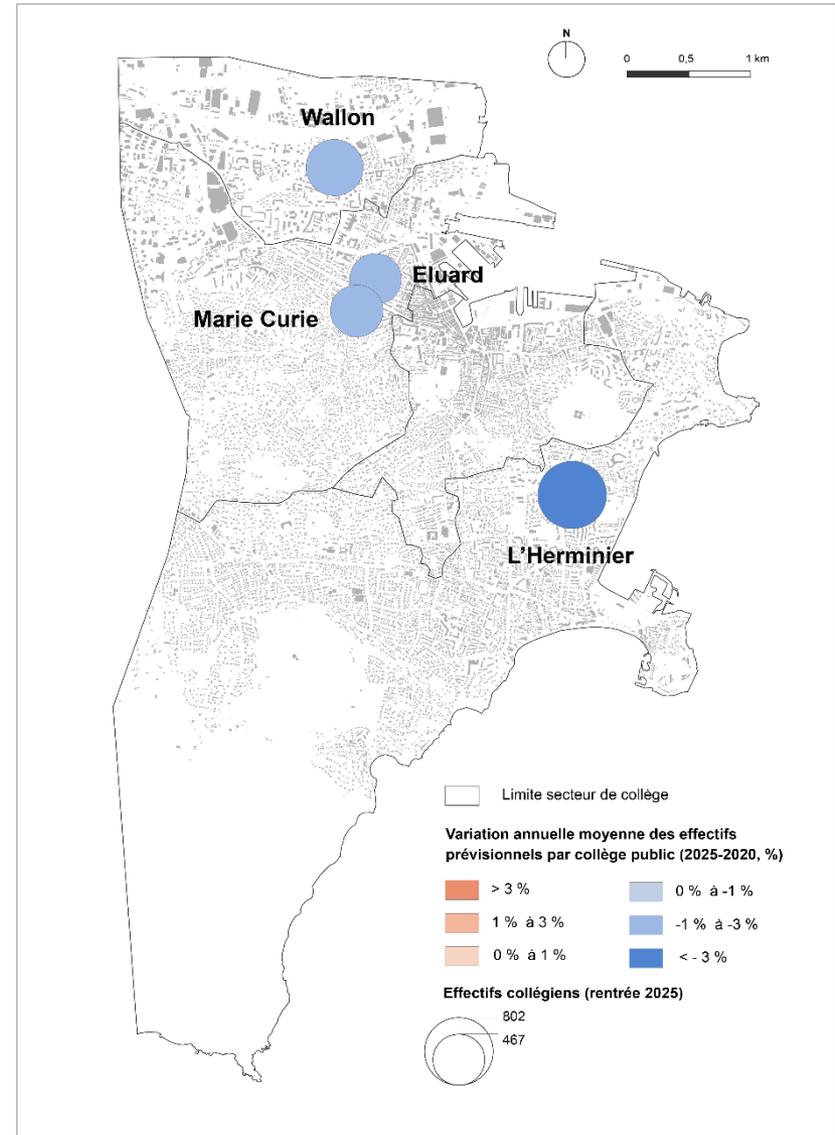
Jean l'Herminier :

Le collège Jean l'Herminier est celui qui enregistre la plus forte hausse de ses effectifs en nombre d'élèves accueillis entre 2015 et 2020 (variation annuelle moyenne de +2,2 %, soit +85 collégiens). Ses effectifs devraient se maintenir jusqu'à la rentrée 2023 pour entamer, dès la rentrée 2024, une phase de baisse progressive.

Évolution prévisionnelle des effectifs entre 2020 et 2025



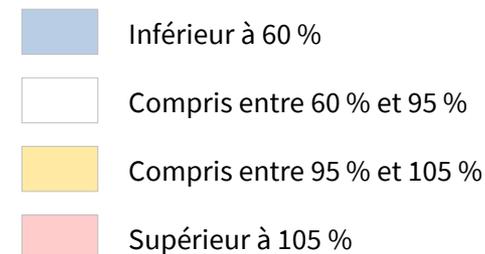
Évolution prévisionnelle des effectifs entre 2025 et 2030



Occupation constatée et prévisionnelle des collèges publics

Rentrée scolaire	Henri Wallon (900 places)	Paul Eluard (900 places)	Marie Curie (800 places)	Jean l'Herminier (800 places)	TOTAL (3 400 places)
2018	59%	55%	71%	86%	70%
2019	62%	55%	69%	96%	65%
2020	65%	56%	63%	103%	66%
2021	65%	52%	58%	105%	67%
2022	67%	52%	60%	105%	69%
2023	65%	51%	61%	104%	71%
2024	62%	51%	60%	99%	69%
2025	62%	51%	59%	100%	70%
2026	60%	49%	58%	96%	70%
2027	60%	49%	57%	89%	67%
2028	58%	46%	57%	89%	67%
2029	57%	46%	56%	85%	65%
2030	55%	44%	53%	83%	63%

Taux d'occupation (%)



Un taux d'occupation global qui ne dépasse pas les 71 % (rentrée 2023), soit plus de 1 000 places non occupées à l'échelle de la ville.

- Au regard de leur capacité d'accueil, **les collèges Henri Wallon, Paul Éluard et Marie Curie sont faiblement occupés** (respectivement à hauteur de 65 %, 56 %, et 63 % à la rentrée 2020). **Cette faible occupation risque de s'accroître** dans les années à venir avec la baisse prédite des effectifs. Ainsi, ces 3 collèges risquent de connaître une **situation de sous-effectifs** (taux d'occupation inférieur à 60 %) ;
- Le collège **Jean l'Herminier** présente, quant à lui, **une situation de sureffectif**. Cette situation de sureffectif (taux d'occupation supérieur à 105 %) risque de se poursuivre jusqu'en 2023. **La tension sur ce collège devrait progressivement et « naturellement » s'atténuer avec la baisse prévue des effectifs à long terme.**

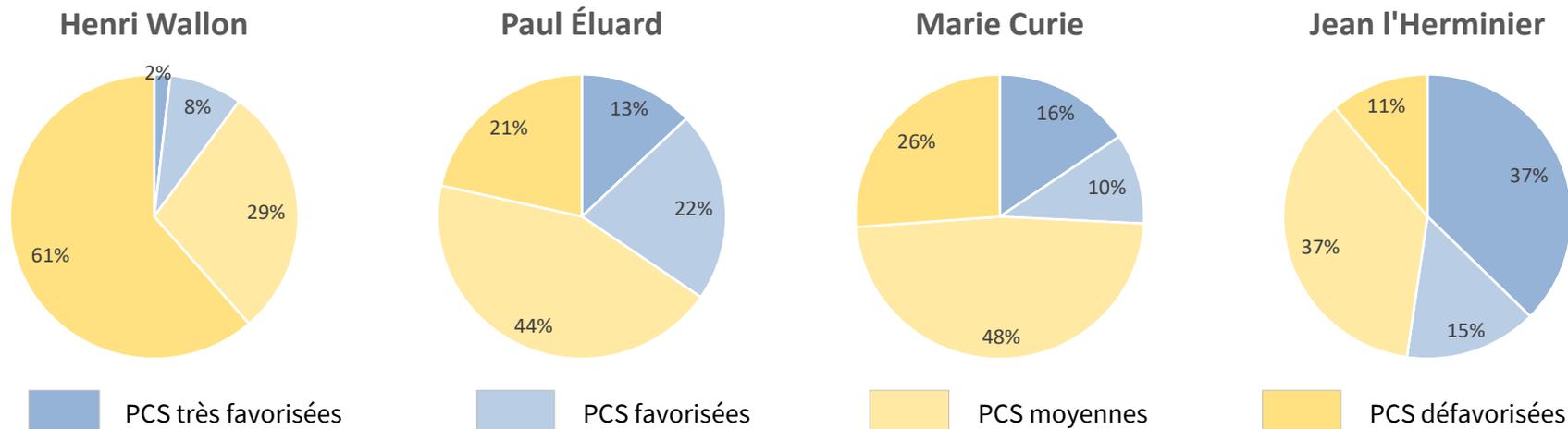
Occupation constatée et prévisionnelle des réfectoires (nombre de repas)

Rentrée	Prévision du nombre de demi-pensionnaires (effectifs projetés X taux de fréquentation observé en 2020)				Taux d'occupation prévisionnel (nombre prévisionnel de DP / capacité de production des cuisines)			
	Henri Wallon <i>Fréquentation = 20 %</i>	Paul Eluard <i>Fréquentation = 68 %</i>	Marie Curie <i>Fréquentation = 81 %</i>	Jean l'Herminier <i>Fréquentation = 87 %</i>	Henri Wallon <i>Capacité = 350 repas</i>	Paul Eluard <i>Capacité = 500 repas</i>	Marie Curie <i>Capacité = 500 repas</i>	Jean l'Herminier <i>Capacité = 800 repas</i>
2020	119	338	406	716	34%	68%	81%	90%
2021	119	316	373	733	34%	63%	75%	92%
2022	123	317	387	729	35%	63%	77%	91%
2023	119	312	396	726	34%	62%	79%	91%
2024	113	311	388	689	32%	62%	78%	86%
2025	114	309	383	698	32%	62%	77%	87%
2026	110	297	374	665	31%	59%	75%	83%
2027	109	299	370	620	31%	60%	74%	78%
2028	107	283	366	620	31%	57%	73%	78%
2029	104	277	362	589	30%	55%	72%	74%
2030	101	266	344	580	29%	53%	69%	73%



- Avec une capacité de production de 800 repas et un taux de fréquentation de 87 % en 2020, c'est **le restaurant scolaire du collège Jean l'Herminier qui enregistre un taux d'occupation actuel et prévisionnel le plus élevé.**
- **Le réfectoire du collège Henri Wallon** (capacité de production de 350 repas et taux de fréquentation de seulement 20 %) **est très faiblement occupé** (taux d'occupation de 34 % à la rentrée 2020).
- **Pas de tension à prévoir pour les restaurants scolaires des collèges publics de La Seyne-sur-Mer.**

Analyse de la mixité sociale dans les collèges



Type PCS parent des élèves inscrits	Moyenne Départementale	Henri Wallon		Paul Éluard		Marie Curie		Jean l'Herminier	
		% PCS parent des élèves inscrits	Différence à la moyenne départ.	% PCS parent des élèves inscrits	Différence à la moyenne départ.	% PCS parent des élèves inscrits	Différence à la moyenne départ.	% PCS parent des élèves inscrits	Différence à la moyenne départ.
PCS très favorisées	25,2	1,8	-23	12,9	-12	15,5	-9,4	37,4	+12,5
PCS favorisées	15,2	8,2	-6,7	21,7	+6,9	10,3	-4,6	14,9	0,1
PCS moyennes	40,8	28,6	-11,8	43,9	+3,4	48,1	+7,7	36,6	-3,8
PCS défavorisées	18,7	61,4	+43,1	21,5	+3,2	26,2	+7,8	11,1	-7,2

Analyse de la mixité sociale dans les collèges

- Le **collège Henri Wallon** est le collège qui **compte la part la plus importante d'élèves issus de PCS défavorisées** (61 %, soit 43 points de plus que la moyenne départementale). Pour ce collège, un travail visant à améliorer la mixité sociale pourrait être envisagé.
- **L'enjeu de la mixité sociale est conditionné par la sectorisation.** Le contexte urbain des secteurs de recrutement « détermine » le profil social d'un collège. Si la modification de la sectorisation, peut être dans certains cas qui s'y prête, un levier pour favoriser la mixité sociale cette dernière peut aussi être mal accueillie (risque de fuite vers le privé ou hausse du nombre de demandes de dérogations). Elle peut l'être davantage si elle s'accompagne d'un allongement des distances entre le lieu de domicile des élèves et leur collège d'affectation.
- Les **collèges Paul Éluard et Marie Curie ont un profil similaire** avec une **répartition plutôt équitable des différentes PCS se rapprochant des moyennes départementales** observées.
- Le collège **Jean l'Herminier**, accueille, quant à lui, la **part la plus élevée des PCS dites très favorisées**. Cette part est même **supérieure à celle constatée à l'échelle départementale** (37 %, contre une moyenne départementale de 25 %, soit 13 points de plus).

Ce qu'il faut retenir

- Un **nombre important de dérogations en provenance du secteur Wallon vers Marie Curie et Paul Éluard** (stratégie d'évitement ?), mais également en provenance du secteur **Marie Curie vers le collège Jean l'Herminier** (proximité géographique des élèves du secteur de Marie Curie).
- **Un potentiel élève dans les secteurs de** recrutement qui ne permettrait pas, à lui seul, **de rééquilibrer les effectifs** au sein des différents collèges. Le secteur de recrutement du collège Jean l'Herminier compte un nombre légèrement plus important d'élèves qu'il n'y a de places dans le collège.
- **Une difficile concomitance entre la cohérence géographique des secteurs, la localisation des établissements et leur capacité d'accueil** : le secteur du collège Jean l'Herminier mériterait, par exemple, d'être réduit au profit des collèges moins occupés (Marie Curie et Eluard) mais la proximité des élèves avec leur collège d'affectation risque d'être un frein.
- Une **projection des effectifs** qui **prévoit une baisse du nombre de collégiens** à l'échelle de la ville dans les années à venir. Cette baisse prévisionnelle permettrait **d'endiguer la situation de sureffectif sur Jean l'Herminier. En revanche, elle ne permettra pas le renforcement des collèges déjà faiblement occupés.**
- Un **nombre largement suffisant de places à l'échelle de la ville pour accueillir l'ensemble des collégiens** du secteur public. **Un déséquilibre**, toutefois, **entre les différents collèges** : situation de **sous-effectif pour Marie Curie et Paul Éluard** notamment et de **sureffectif pour le collège Jean l'Herminier.**

Les pistes de réflexions envisageables

1- Le statu quo

- Aucune modification de la sectorisation, ou des modifications « à la marge » pour tenter d'endiguer le sureffectif rencontré sur le collège Jean l'Herminier pour plusieurs rentrées ;
- Endiguer les phénomènes dérogatoires pour l'ensemble des collèges.

2- Le rééquilibrage des effectifs entre les différents collèges *(cf. partie 3)*

- Envisager des modifications de la sectorisation ou une refonte complète de la carte scolaire de sorte à rééquilibrer davantage les effectifs dans les différents collèges de la ville et lever la tension sur le collège Jean l'Herminier ;
- Endiguer les phénomènes dérogatoires pour l'ensemble des collèges, et si possible, améliorer la mixité sociale au sein des collèges.

3- L'optimisation du patrimoine scolaire existant

- Travailler sur la capacité d'accueil des établissements conjointement à une modification de la sectorisation ;
- Endiguer les phénomènes dérogatoires pour l'ensemble des collèges, et si possible, améliorer la mixité sociale au sein des collèges.

Partie 3

Propositions de modification de la sectorisation

1- Modification conséquente des périmètres de recrutement des collèges Marie Curie et Paul Eluard

Le scénario 1 prévoit le remaniement complet de la sectorisation des collèges Marie Curie et Paul Eluard tout en transférant la portion de secteur située au nord de l'avenue Pierre Auguste Renoir (RD 2216) vers le collège Marie Curie et le quartier de l'Éguilette vers le collège Paul Éluard. En plus de soulager le collège Jena l'Herminier, ce scénario a pour objectif de repositionner le collège Marie Curie dans son périmètre de recrutement.

2- Double transfert du secteur de Jean l'Herminier vers Marie Curie et Louis Clément à Saint-Mandrier

Dans ce scénario, serait envisagé le transfert du quartier de l'Éguilette (naturellement tourné vers le centre-ville et rattaché à l'école primaire Marcel Pagnol) vers collège Marie Curie.

Le scénario 2 prévoit également que les collégiens habitant les quartiers Saint-Elme et Les Sablettes (rattachés au groupe scolaire Léo Lagrange) soient affectés au collège de Saint-Mandrier aujourd'hui faiblement occupé (217 collégiens pour une capacité de 355 places). Ce deuxième transfert viendrait renforcer le collège Louis Clément dont la prospective scolaire indique une baisse relativement importante des collégiens à l'horizon 10 ans.

3 - Double transfert du secteur de Jean l'Herminier vers les collèges Paul Éluard et Marie Curie

Le scénario 3 prévoit le transfert de la portion de secteur située au nord de l'avenue Pierre-Auguste Renoir (RD 2216) vers le collège Eluard et le transfert du quartier de l'Éguilette vers le collège Marie Curie.

1 Transfert progressif. Ce mode de transfert s'applique en premier lieu pour les élèves entrant en 6^{ème}. Les autres élèves (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) poursuivent leur scolarité dans le collège où ils sont actuellement inscrits. Le transfert progressif a été privilégié car sa mise en place est souvent mieux acceptée.

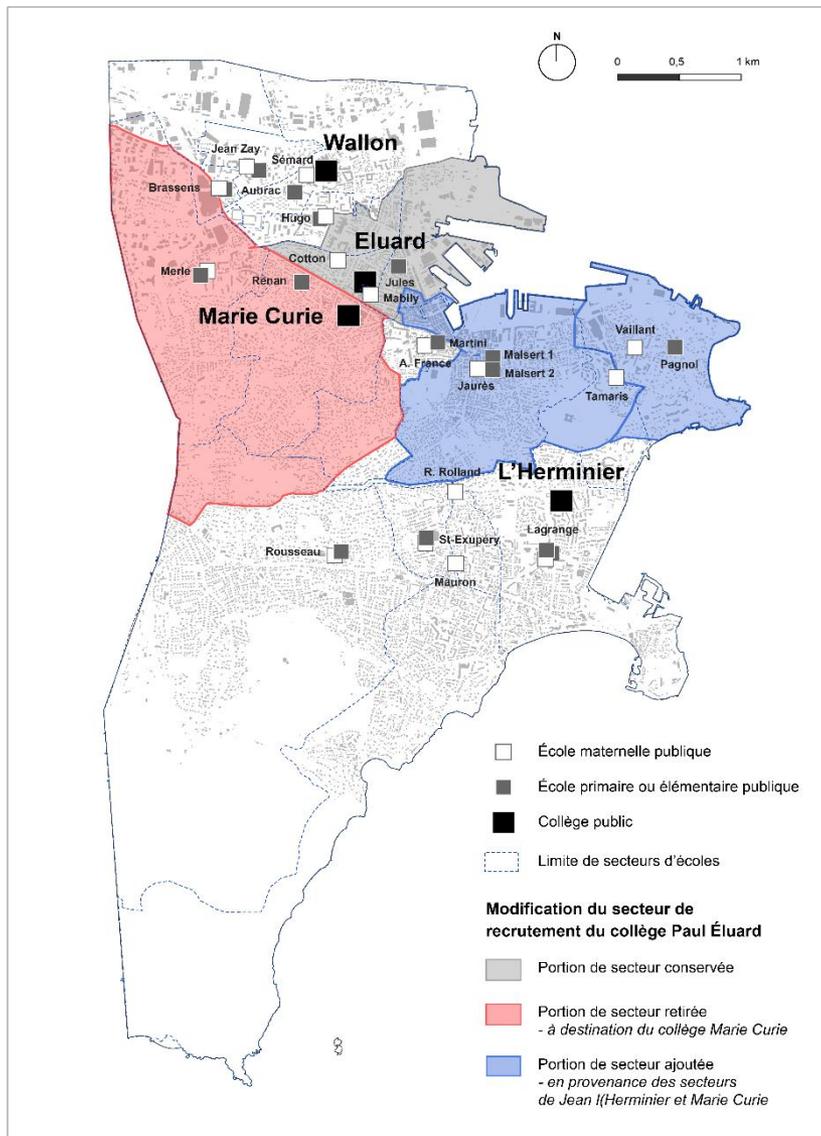
Avantages :

- **Le collège Jean l'Herminier est soulagé** : dès la rentrée 2022 le collège affiche un taux d'occupation inférieur à 90 %.
- **Le collège Marie Curie est placé dans son secteur de recrutement** (cohérence géographique améliorée) ;
- **Pré-scénario réalisable en deux temps** avec le **transfert du quartier de l'Éguilette vers Paul Eluard dès la rentrée 2022**, et **les autres transferts** visant à redistribuer les périmètres de recrutement entre Marie Curie et Éluard, **dans un second temps**.
- **Une partie du secteur de recrutement de l'école Rousseau** (aujourd'hui partagé entre les secteurs des collèges Marie Curie et Jean l'Herminier) **bascule sur le secteur de collège de Marie Curie**.
- **Tous les écoliers du secteur Marcel Pagnol et du secteur Malsert seront redirigés vers le collège Paul Éluard** (les secteurs de recrutement de ces deux écoles ne sont pas fractionnés sur deux secteurs de collège).

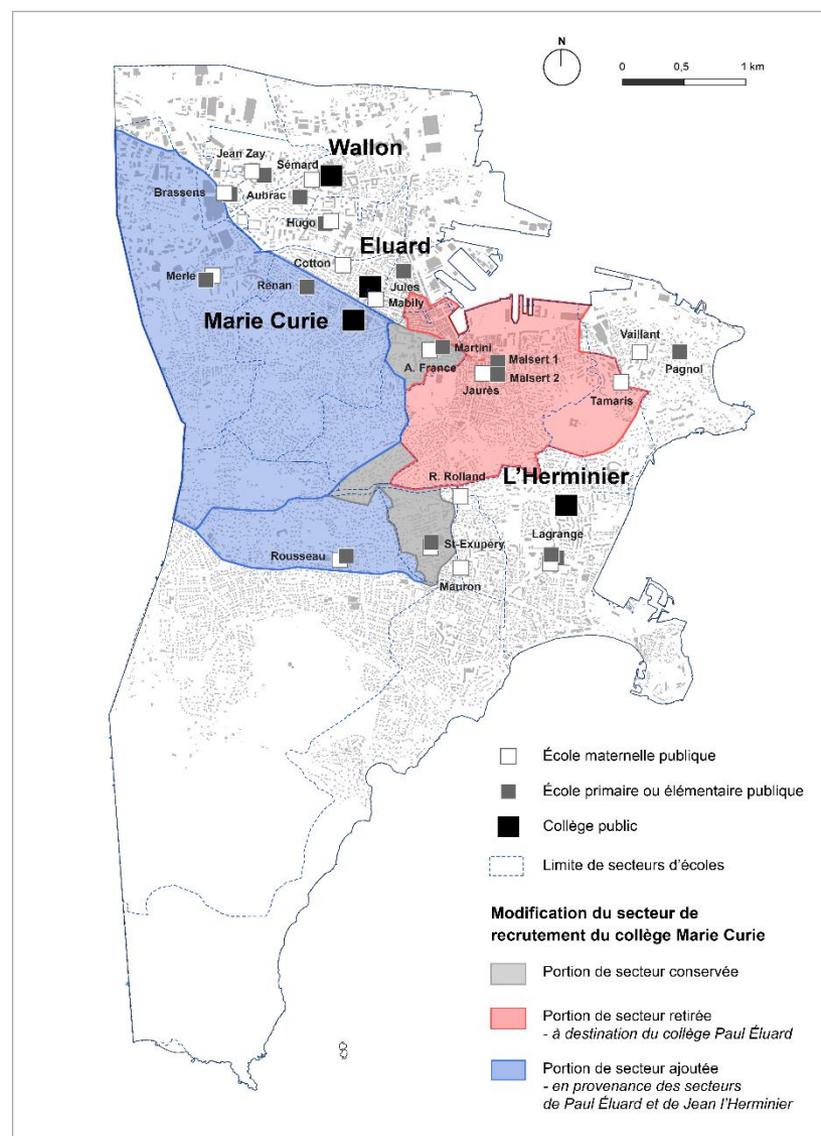
Inconvénients :

- **La sectorisation des collèges du centre-ville est complètement remaniée** : de nombreux transferts sont envisagés (quid de l'acceptabilité d'une telle modification).
- La part des **PCS très favorisées augmentent dans le secteur de recrutement de Marie Curie au détriment des PCS défavorisées** qui sont nettement moins représentées. Aussi, la répartition des **PCS en part pour le secteur de Jean l'Herminier reste équivalente** à celle de son actuel périmètre de recrutement.

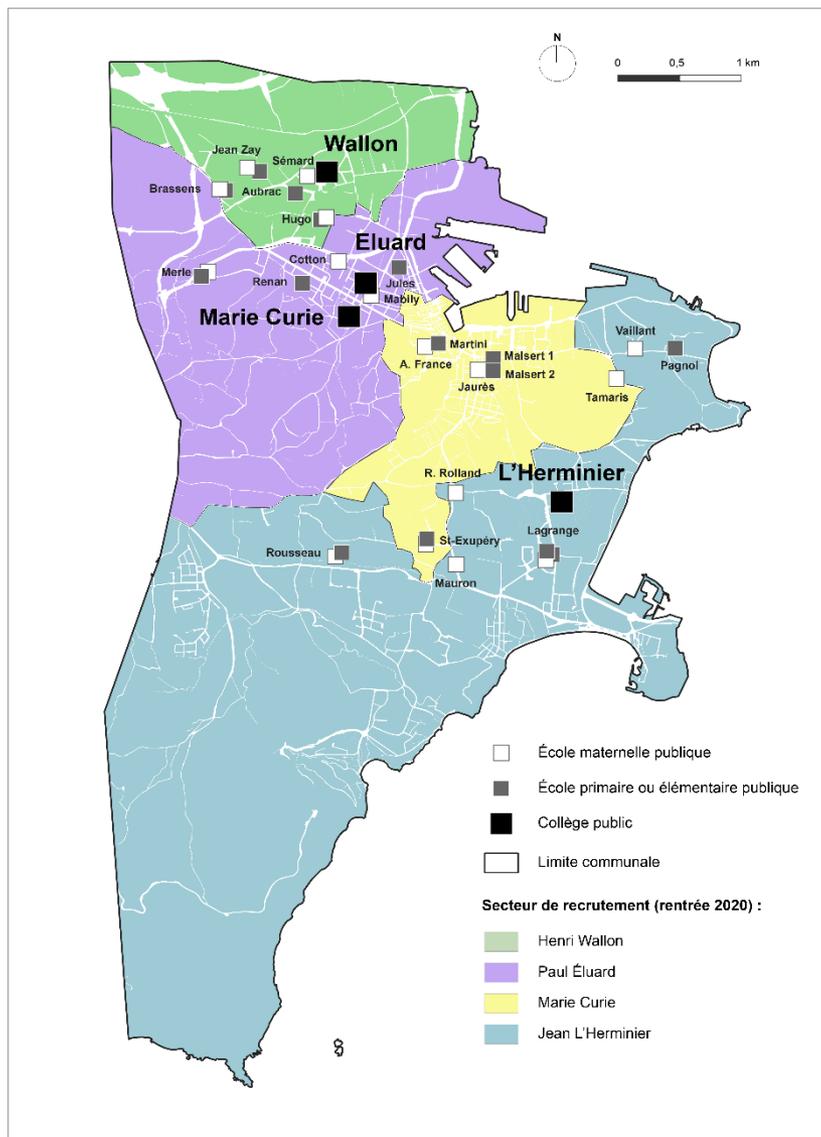
Scénario 1 - Les transferts simulés pour Paul Éluard



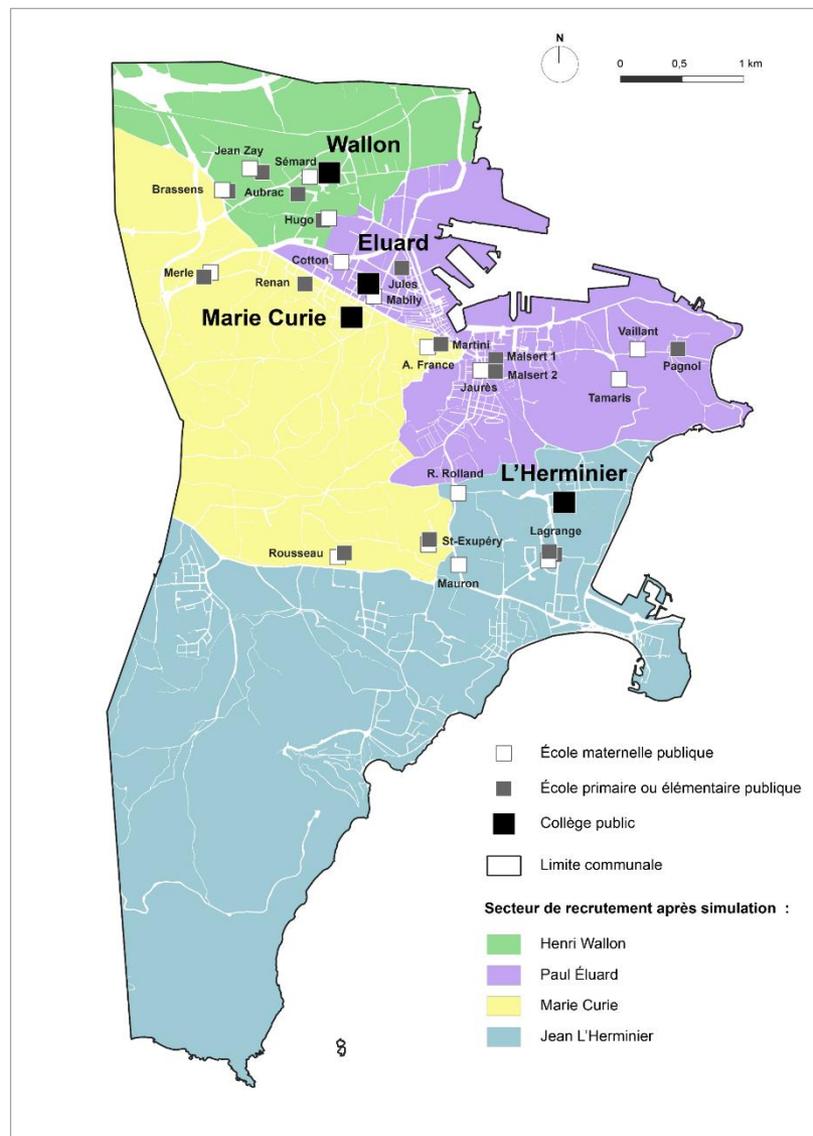
Scénario 1 - Les transferts simulés pour Marie Curie



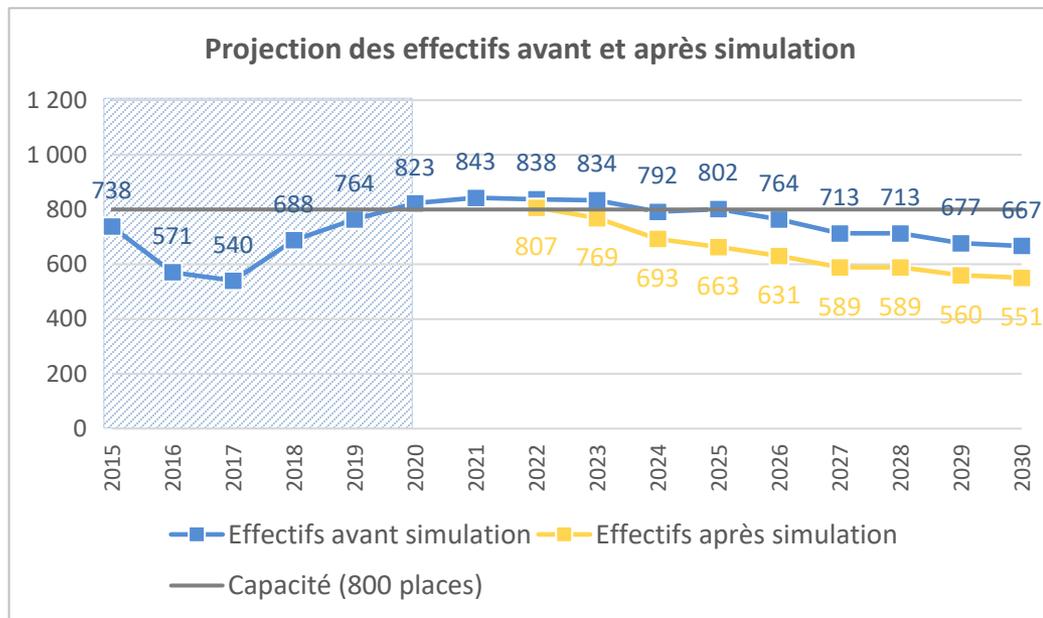
Scénario 1 – Sectorisation avant simulation



Scénario 1 – Sectorisation après simulation



Collège Jean l'Herminier – Impacts scénario 1



Capacité d'accueil : 800 places
Capacité production nombre de repas : 800 repas
Taux fréquentation réfectoire : 87 %
Collégiens résidents la portion transférée : 167
Dont inscrits dans leur collège de secteur : 141
Respect de la sectorisation : 84 %

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Ville	Valeur secteur	Différence moyenne Ville
Très favorisée	35 %	+ 16	35 %	+ 16
Favorisée	15 %	+ 1	16 %	+ 2
Moyenne	37 %	- 1	37 %	- 1
Défavorisée	12 %	- 14	11 %	- 15
Non renseignée	1 %	- 2	1 %	- 2

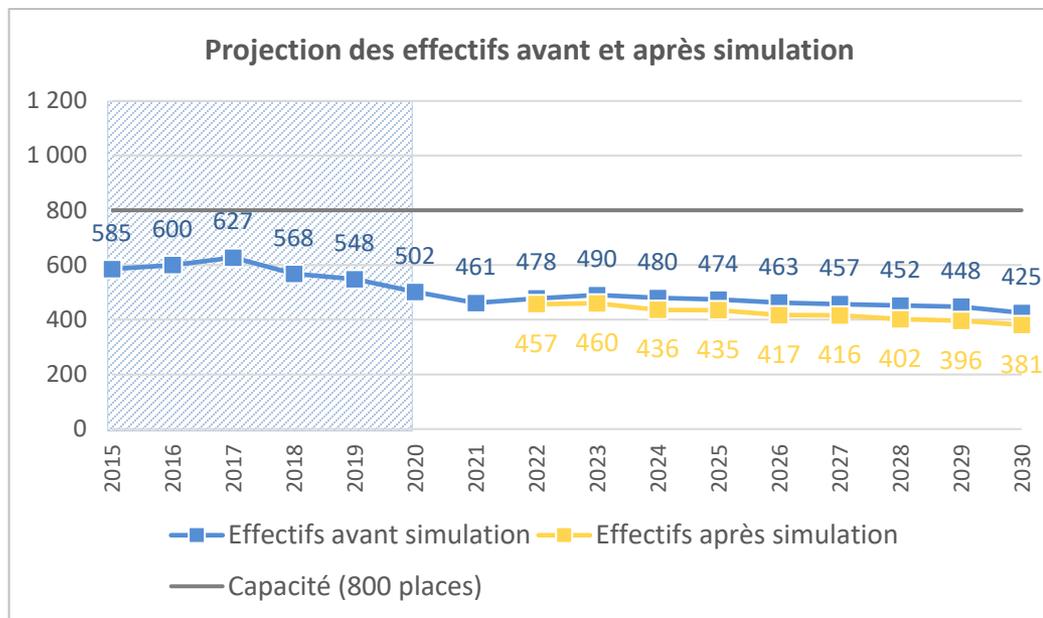
Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	823	823	0
2 021	843	843	0
2 022	838	807	-31
2 023	834	769	-65
2 024	792	693	-99
2 025	802	663	-139
2 026	764	631	-133
2 027	713	589	-124
2 028	713	589	-124
2 029	677	560	-117
2 030	667	551	-116

Occupation avant	Occupation après
103%	103%
105%	105%
105%	101%
104%	96%
99%	87%
100%	83%
96%	79%
89%	74%
89%	74%
85%	70%
83%	69%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
716	90%
733	92%
603	75%
600	75%
570	71%
577	72%
549	69%
512	64%
512	64%
487	61%
479	60%

Inférieur à 60 %
 Compris entre 60 % et 95 %
 Compris entre 95 % et 105 %
 Supérieur à 105 %

Collège Marie Curie – Impacts scénario 1



Capacité d'accueil : 800 places

Capacité production nombre de repas : 500 repas

Taux fréquentation réfectoire : 81 %

Collégiens résidents la portion ajoutée : 387 (dont 254 dans le collège de secteur, Eluard ou l'Herminier)

Collégiens résidents la portion retirée : 398 (dont 292 dans le collège de secteur, Marie Curie)

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Ville	Valeur secteur	Différence moyenne Ville
Très favorisée	17 %	- 3	29 %	+ 10
Favorisée	11 %	- 3	19 %	+ 5
Moyenne	44 %	+ 6	36 %	- 2
Défavorisée	23 %	- 3	13 %	- 13
Non renseignée	6 %	+ 3	2 %	- 1

Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	502	502	0
2 021	461	461	0
2 022	478	457	-21
2 023	490	460	-30
2 024	480	436	-44
2 025	474	435	-39
2 026	463	417	-46
2 027	457	416	-41
2 028	452	402	-50
2 029	448	396	-52
2 030	425	381	-44

Occupation avant	Occupation après
63%	63%
58%	58%
60%	57%
61%	58%
60%	55%
59%	54%
58%	52%
57%	52%
57%	50%
56%	50%
53%	48%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
406	81%
373	75%
370	74%
373	75%
353	71%
352	70%
338	68%
337	67%
326	65%
321	64%
309	62%

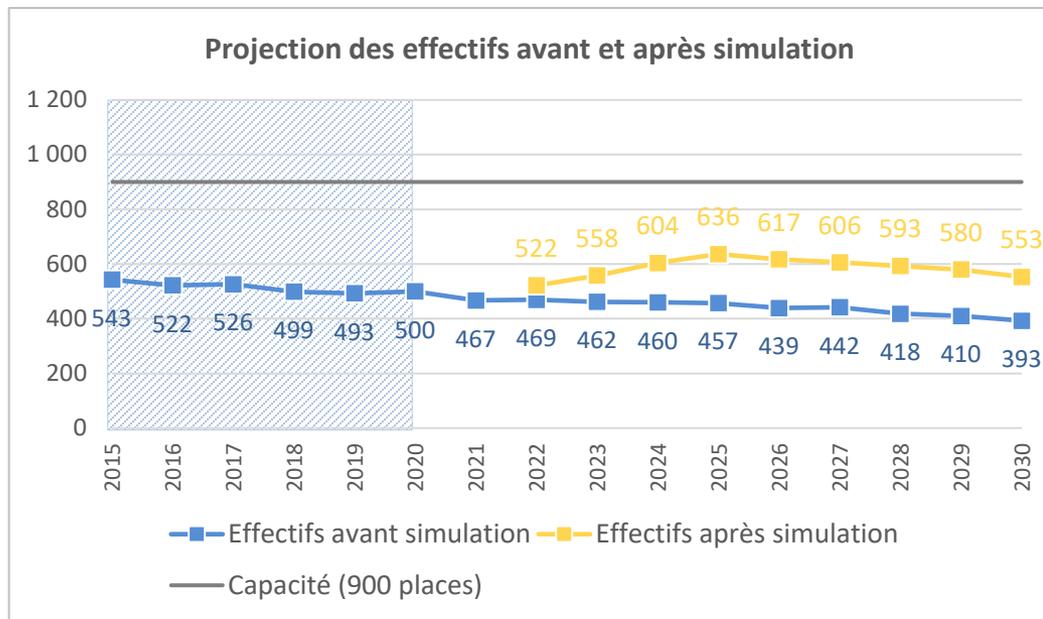
■ Inférieur à 60 %

□ Compris entre 60 % et 95 %

■ Compris entre 95 % et 105 %

■ Supérieur à 105 %

Collège Paul Éluard – Impacts scénario 1



Capacité d'accueil : 900 places

Capacité production nombre de repas : 500 repas

Taux fréquentation réfectoire : 68 % (75% appliqué)

Collégiens résidents la portion ajoutée : (dont dans le collège de secteur, Curie ou l'Herminier)

Collégiens résidents la portion retirée : (dont dans le collège de secteur, Éluard)

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Ville	Valeur secteur	Différence moyenne Ville
Très favorisée	20 %	+ 1	16 %	- 3
Favorisée	20 %	+ 6	12 %	- 2
Moyenne	41 %	- 3	45 %	+ 7
Défavorisée	18 %	- 8	23 %	- 3
Non renseignée	1 %	- 2	4 %	+ 1

Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	500	500	0
2 021	467	467	0
2 022	469	522	+55
2 023	462	558	+89
2 024	460	604	+142
2 025	457	636	+176
2 026	439	617	+160
2 027	442	606	+167
2 028	418	593	+151
2 029	410	580	+162
2 030	393	553	+143

Occupation avant	Occupation après
56%	56%
52%	52%
52%	58%
51%	62%
51%	67%
51%	71%
49%	69%
49%	67%
46%	66%
46%	64%
44%	61%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
716	143%
350	70%
392	78%
419	84%
453	91%
477	95%
463	93%
455	91%
445	89%
435	87%
415	83%

■ Inférieur à 60 %

□ Compris entre 60 % et 95 %

■ Compris entre 95 % et 105 %

■ Supérieur à 105 %

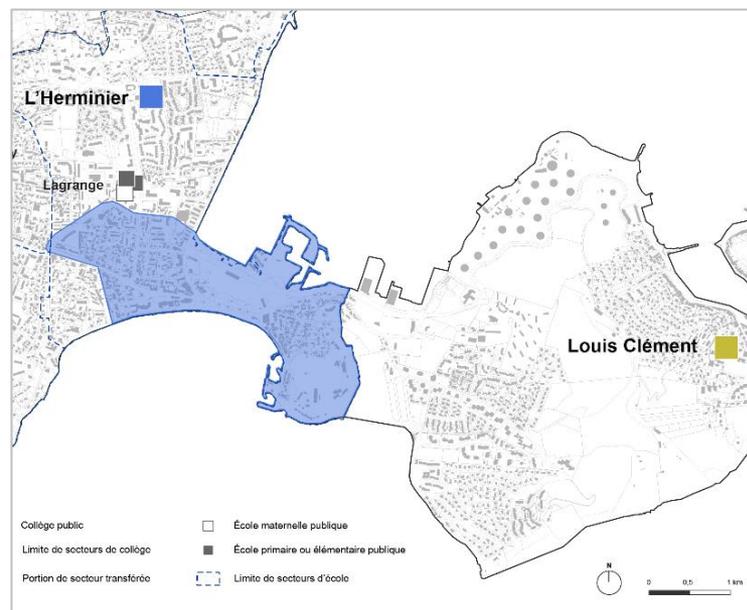
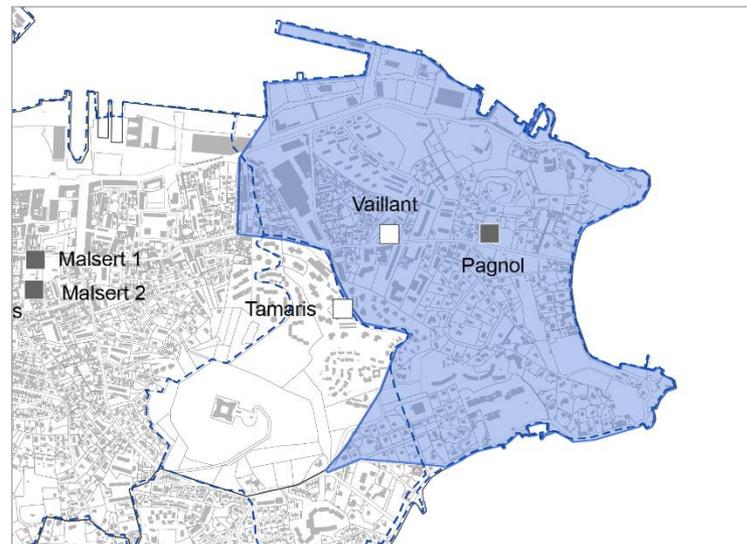
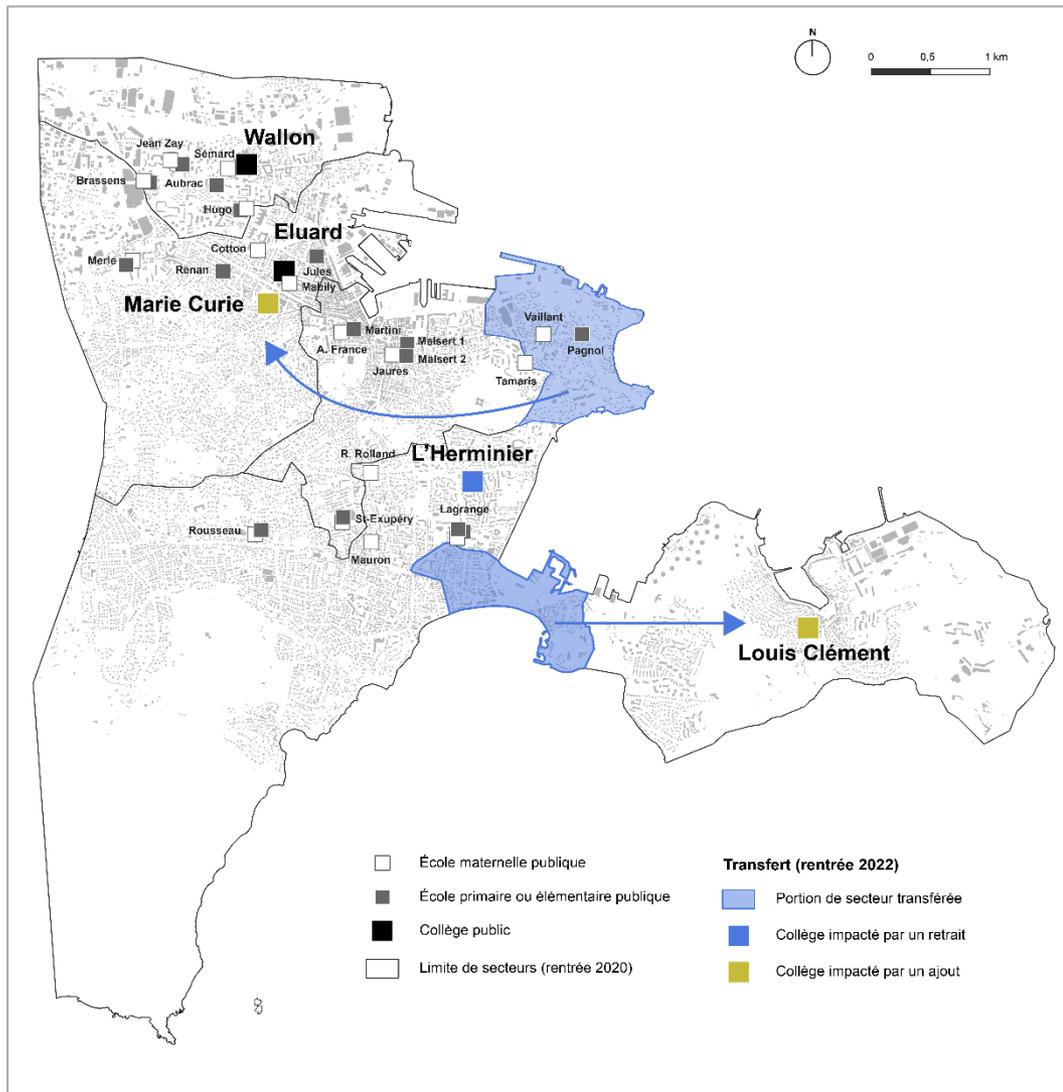
Avantages :

- **Le collège Jean l'Herminier est soulagé dès la rentrée 2023.**
- **Le collège Louis Clément à Saint-Mandrier est renforcé** : taux d'occupation légèrement supérieur à 60 % de 2023 à 2025.
- **Les quartiers Saint-Elme et Les Sablettes sont géographiquement proches de la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer** (l'accès en transport est plutôt aisé).
- **Le collège Marie Curie est renforcé** : à partir de la rentrée 2022 il n'est plus en situation de sous-effectifs (taux d'occupation inférieur à 60 %) ;
- **Tous les écoliers du secteur Marcel Pagnol seront redirigés vers le collège Marie Curie** (le secteur de recrutement de l'école ne sera pas partagé entre deux secteurs de collège).

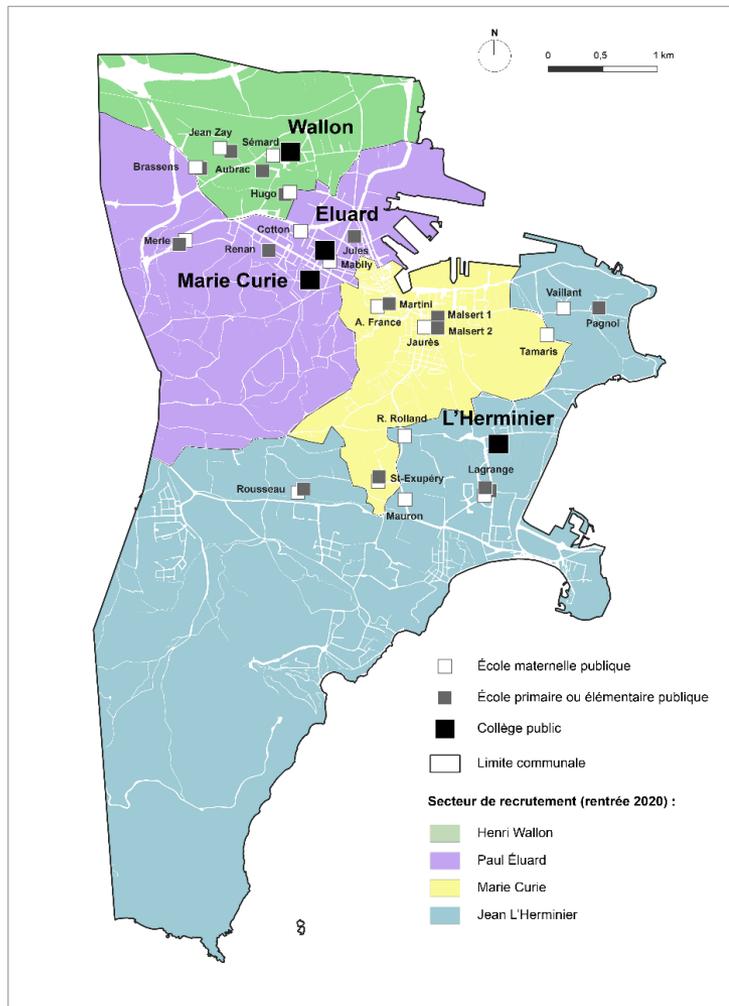
Inconvénients :

- **Le collège Paul Éluard** conservent sa situation de sous-effectifs (taux d'occupation inférieur à 60 %).
- Une partie des élèves scolarisés à l'école Léo Lagrange se verront être affectés dans un autre collège que leurs camarades du même secteur d'école.
- La part des **PCS très favorisées dans le secteur simulé de Jean l'Herminier augmente légèrement.**

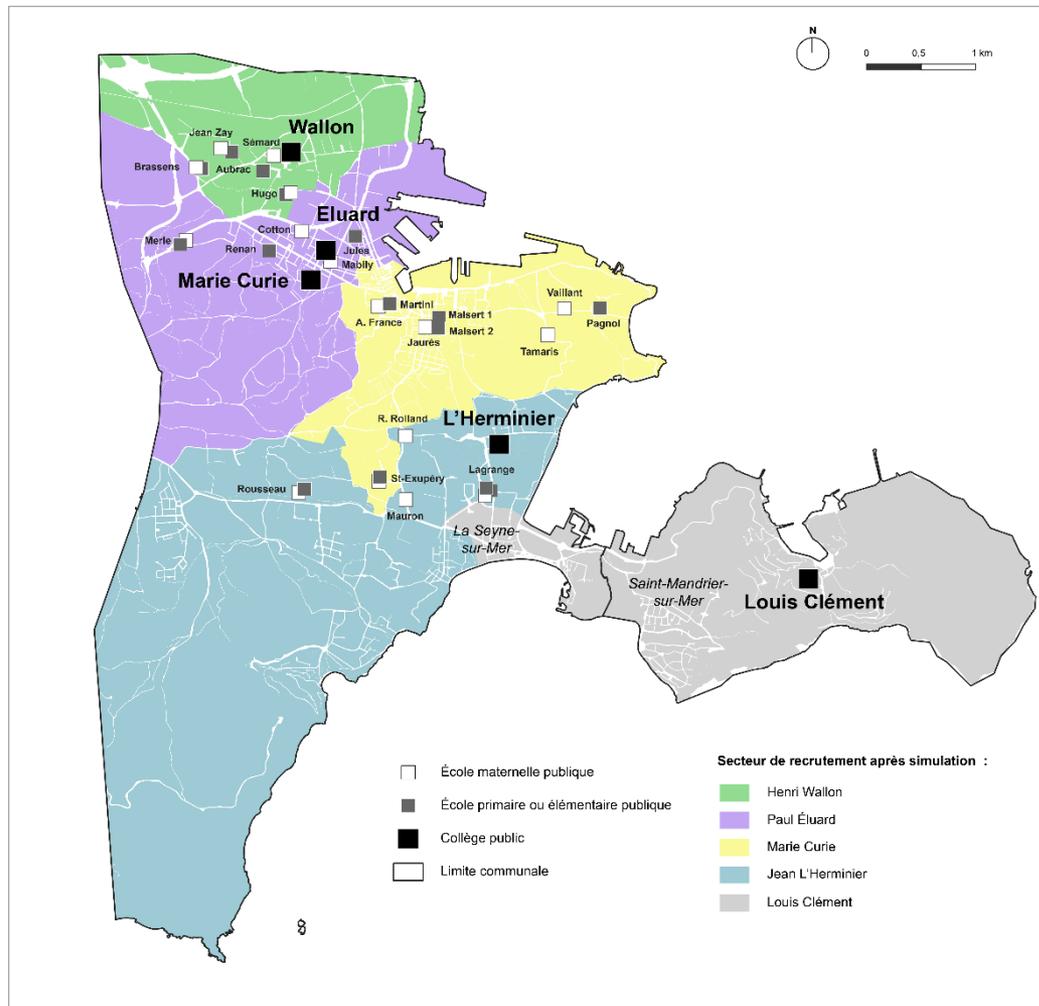
Scénario 2 – double transfert de l’Herminier vers Marie Curie et L. Clément à Saint-Mandrier



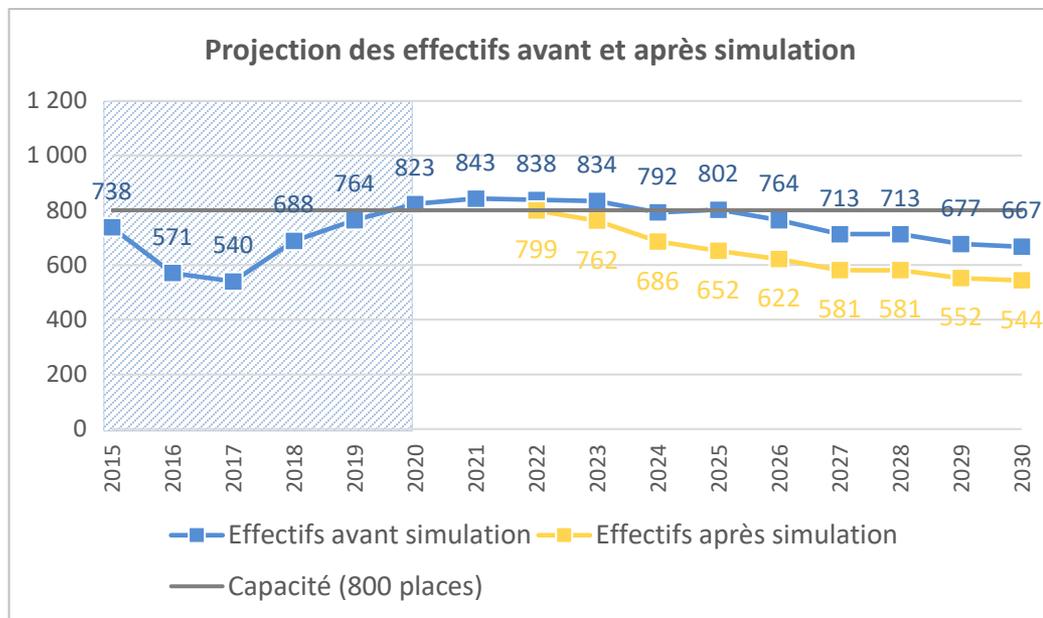
Scénario 2 - Sectorisation avant simulation



Scénario 2 - Sectorisation après simulation



Collège Jean l'Herminier – Impacts scénario 2



Capacité d'accueil : 800 places

Capacité production nombre de repas : 800 repas

Taux fréquentation réfectoire : 87 %

Collégiens résidents la portion transférée : 164

Dont inscrits dans leur collège de secteur : 151

Respect de la sectorisation : 92 %

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Ville	Valeur secteur	Différence moyenne Ville
Très favorisée	35 %	+ 16	37 %	+ 18
Favorisée	15 %	+ 1	15 %	+1
Moyenne	37 %	- 1	36 %	- 2
Défavorisée	12 %	- 14	11 %	- 13
Non renseignée	1 %	- 2	1 %	-2

Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	823	823	0
2 021	843	844	1
2 022	838	799	-39
2 023	834	762	-72
2 024	792	686	-106
2 025	802	652	-150
2 026	764	622	-142
2 027	713	581	-132
2 028	713	581	-132
2 029	677	552	-125
2 030	667	544	-123

Occupation avant	Occupation après
103%	103%
105%	105%
105%	100%
104%	95%
99%	86%
100%	82%
96%	78%
89%	73%
89%	73%
85%	69%
83%	68%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
716	90%
734	92%
695	87%
663	83%
597	75%
567	71%
541	68%
505	63%
505	63%
480	60%
473	59%

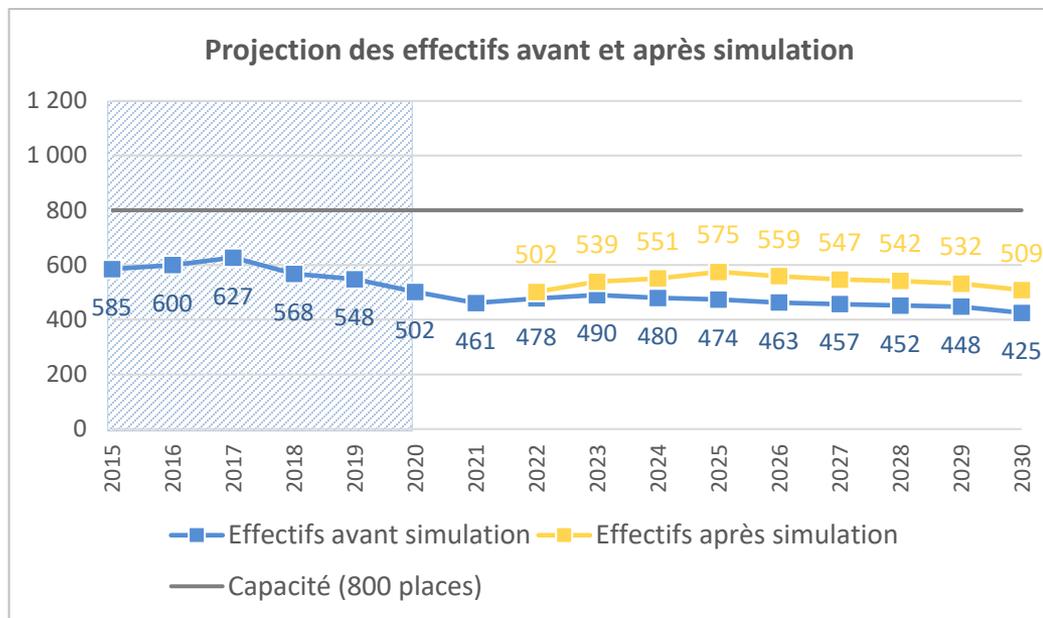
■ Inférieur à 60 %

□ Compris entre 60 % et 95 %

■ Compris entre 95 % et 105 %

■ Supérieur à 105 %

Collège Marie Curie – Impacts scénario 2



Capacité d'accueil : 800 places

Capacité production nombre de repas : 500 repas

Taux fréquentation réfectoire : 81 %

Collégiens résidents la portion transférée : 111

Dont inscrits dans leur collège de secteur : 102

Respect de la sectorisation : 92 %

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Ville	Valeur secteur	Différence moyenne Ville
Très favorisée	17 %	- 3	20 %	+ 1
Favorisée	11 %	- 3	10 %	- 4
Moyenne	44 %	+ 6	43 %	+ 5
Défavorisée	23 %	- 3	22 %	- 4
Non renseignée	6 %	+ 3	5 %	+2

Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	502	502	0
2 021	461	461	0
2 022	478	502	+24
2 023	490	539	+49
2 024	480	551	+71
2 025	474	575	+101
2 026	463	559	+96
2 027	457	547	+90
2 028	452	542	+90
2 029	448	532	+84
2 030	425	509	+84

Occupation avant	Occupation après
63%	63%
58%	58%
60%	63%
61%	67%
60%	69%
59%	72%
58%	70%
57%	68%
57%	68%
56%	67%
53%	64%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
406	81%
373	75%
407	81%
437	87%
446	89%
466	93%
453	91%
443	89%
439	88%
431	86%
412	82%

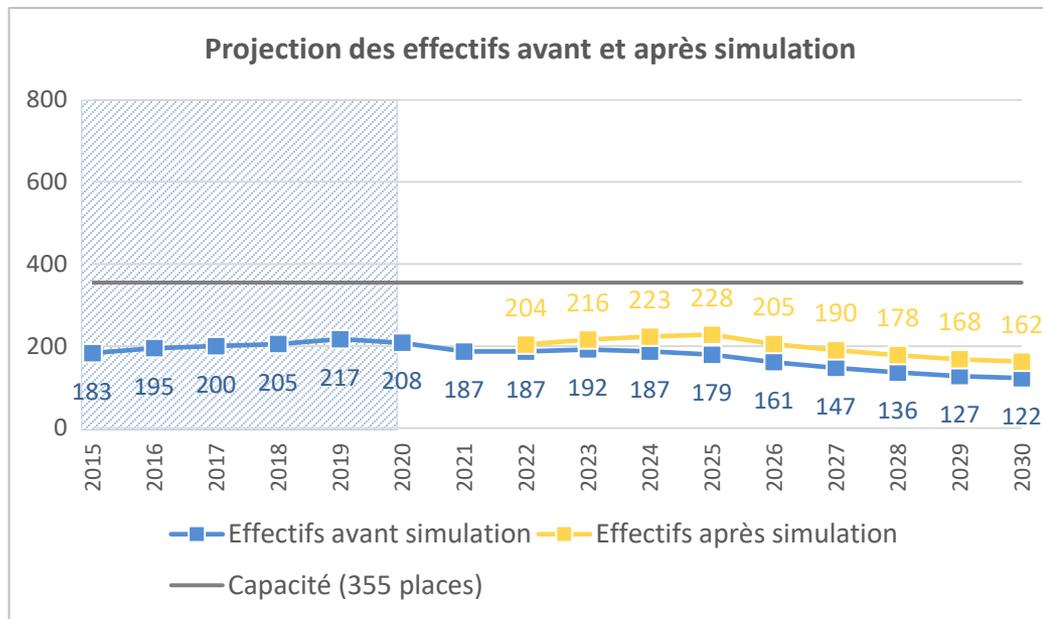
■ Inférieur à 60 %

□ Compris entre 60 % et 95 %

■ Compris entre 95 % et 105 %

■ Supérieur à 105 %

Collège Louis Clément – Impacts scénario 2



Capacité d'accueil : 355 places

Capacité réfectoire (nb place X nb service): 388

Taux fréquentation réfectoire : 82 %

Collégiens résidents la portion transférée : 53

Dont inscrits dans leur collège de secteur : 49

Respect de la sectorisation : 92 %

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Commune	Valeur secteur	Différence moyenne Commune
Très favorisée	26 %	0	26 %	0
Favorisée	28 %	0	25 %	- 3
Moyenne	34 %	0	37 %	+ 3
Défavorisée	10 %	0	12 %	+ 2
Non renseignée	2 %	0	1 %	- 1

Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	208	208	0
2 021	187	187	0
2 022	187	204	+17
2 023	192	216	+24
2 024	187	223	+36
2 025	179	228	+49
2 026	161	205	+44
2 027	147	190	+43
2 028	136	178	+42
2 029	127	168	+41
2 030	122	162	+40

Occupation avant	Occupation après
59%	59%
53%	53%
53%	57%
54%	61%
53%	63%
50%	64%
45%	58%
41%	54%
38%	50%
36%	47%
34%	46%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
171	44%
154	40%
168	43%
178	46%
183	47%
187	48%
169	43%
156	40%
146	38%
138	36%
133	34%

■ Inférieur à 60 %

□ Compris entre 60 % et 95 %

■ Compris entre 95 % et 105 %

■ Supérieur à 105 %

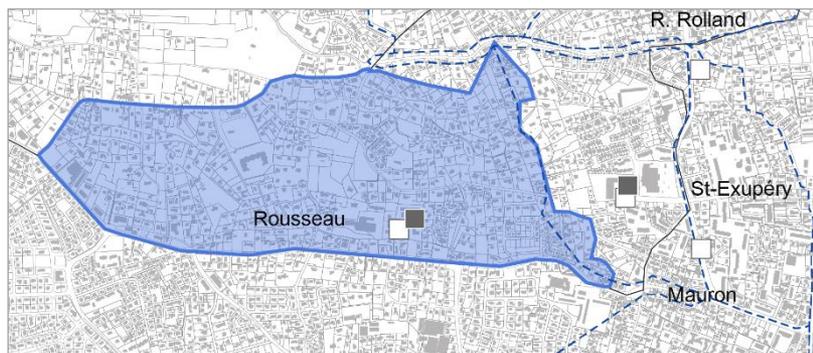
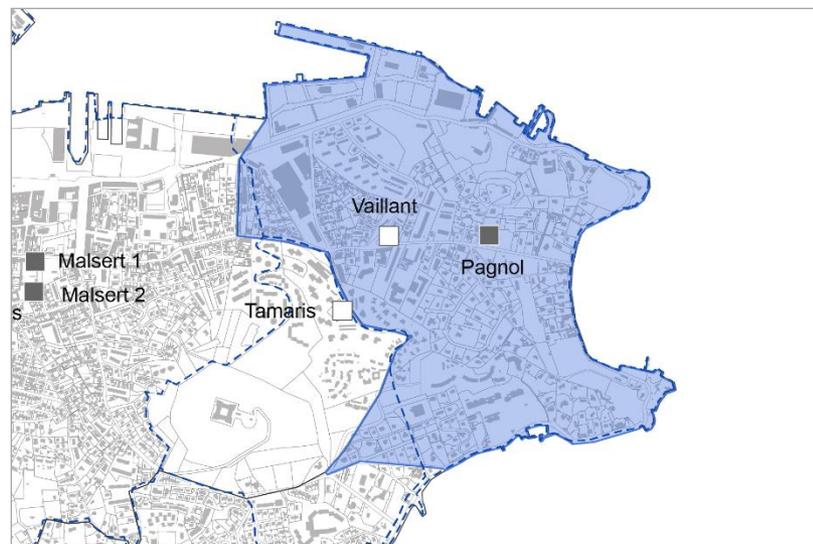
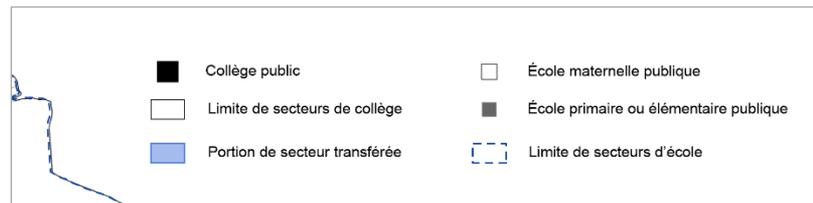
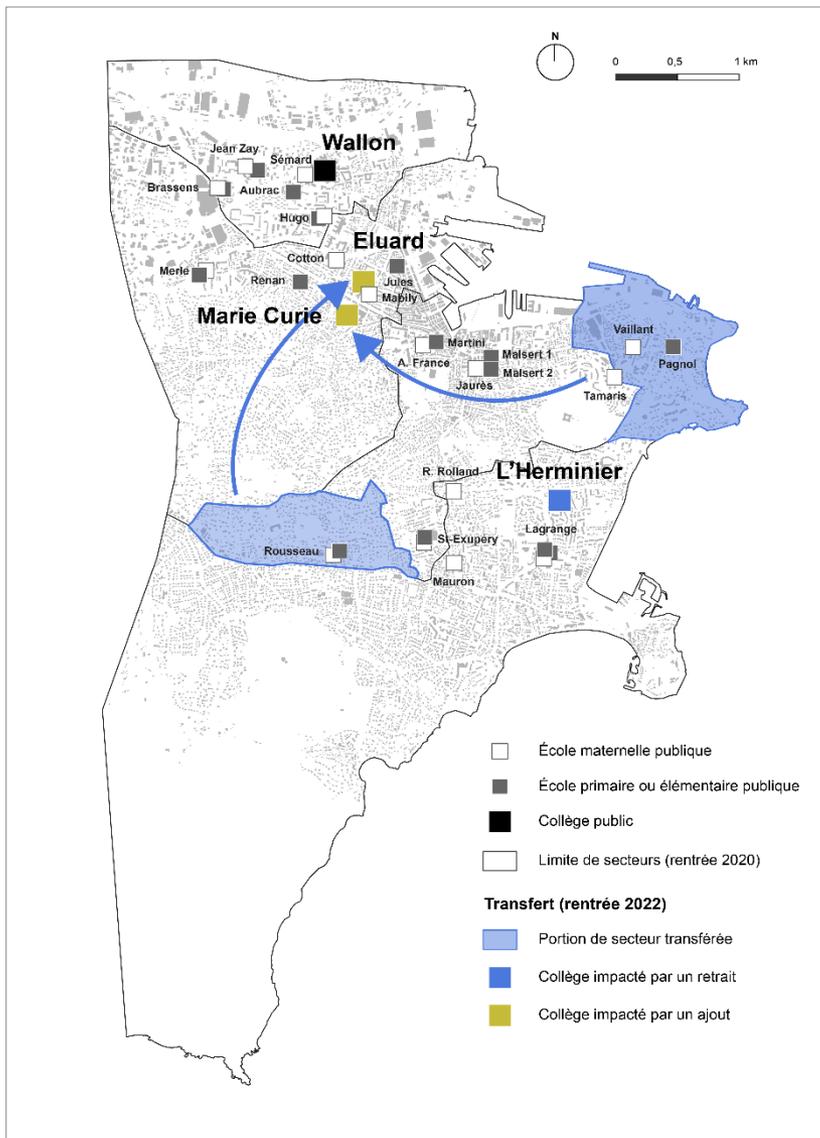
Avantages :

- **Le collège Jean l'Herminier est soulagé** : dès la rentrée 2022. Le collège affiche un taux d'occupation inférieur à 100 % à partir de 2023.
- **Le collège Marie Curie est renforcé** : à partir de la rentrée 2022 il n'est plus en situation de sous-effectifs (taux d'occupation inférieur à 60 %) ;
- **Le collège Paul Éluard est légèrement renforcé** : même si le collège conserve sa situation de sous-effectifs (taux d'occupation inférieur à 60 %), on compte une trentaine d'élèves supplémentaires à partir de 2024 ;
- **Une partie du secteur de recrutement de l'école Rousseau** (aujourd'hui partagé entre les secteurs des collèges Paul Eluard et Jean l'Herminier) **bascule sur le secteur de collège d'Éluard**.
- **Tous les écoliers du secteur Marcel Pagnol seront redirigés vers le collège Marie Curie** (le secteur de recrutement de l'école ne sera pas partagé entre deux secteurs de collège).

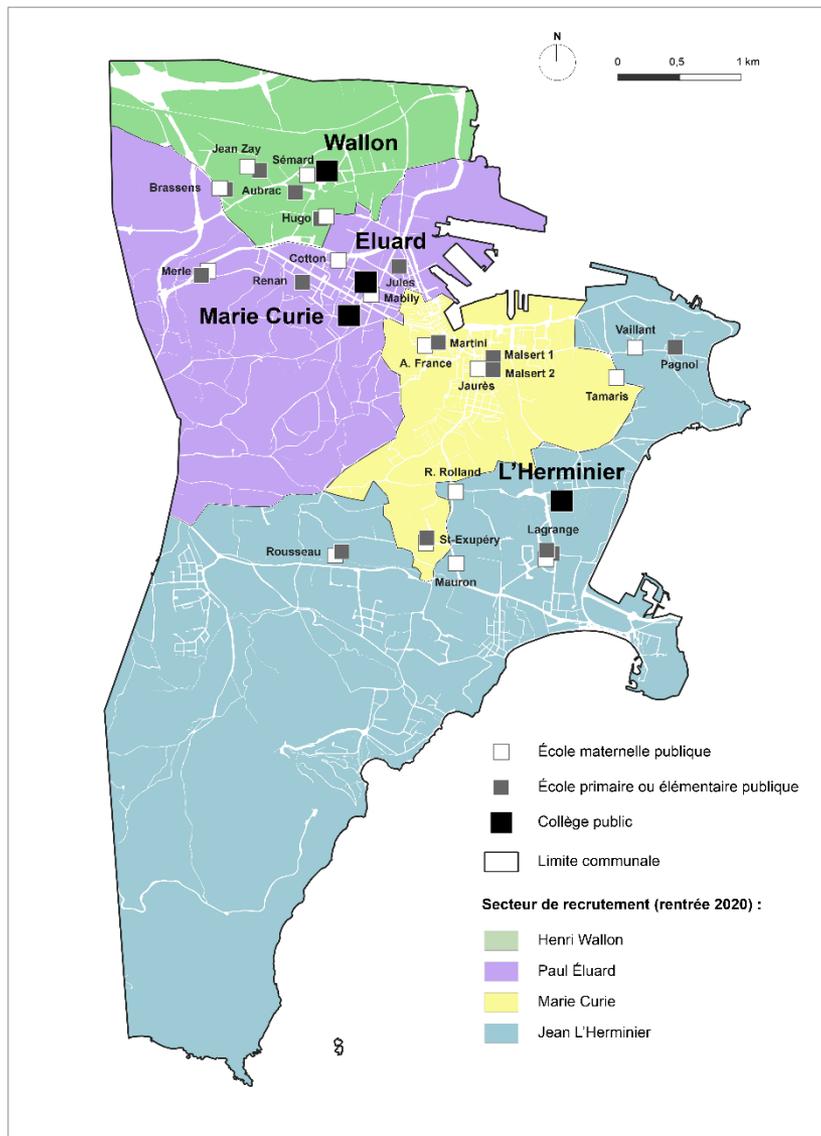
Inconvénients :

- La répartition des PCS en part pour le secteur de Jean l'Herminier reste équivalente à celle de son actuel périmètre de recrutement.
- **Accessibilité difficile au collège Paul Éluard** pour les élèves habitant la portion du secteur **de l'école Rousseau transférée** (pas de ligne de bus, réseau routier difficilement empruntable).

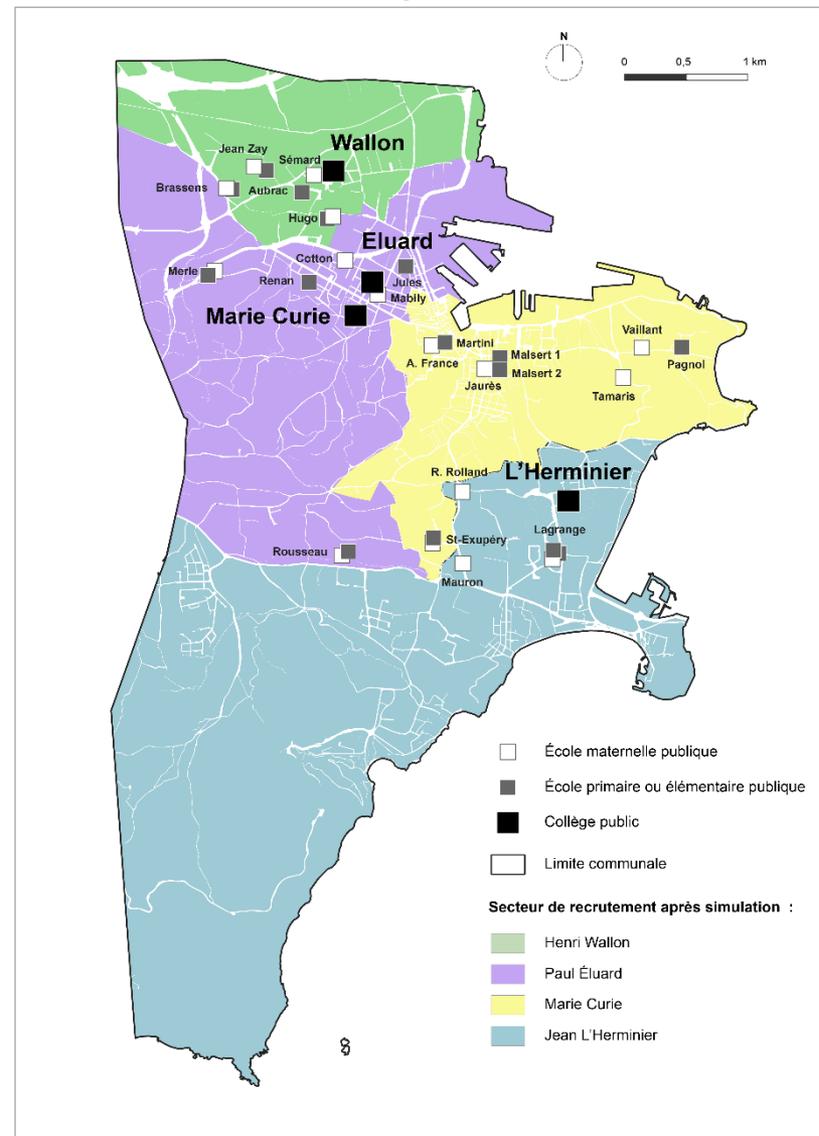
Scénario 3 – double transfert vers Marie Curie et Paul Éluard



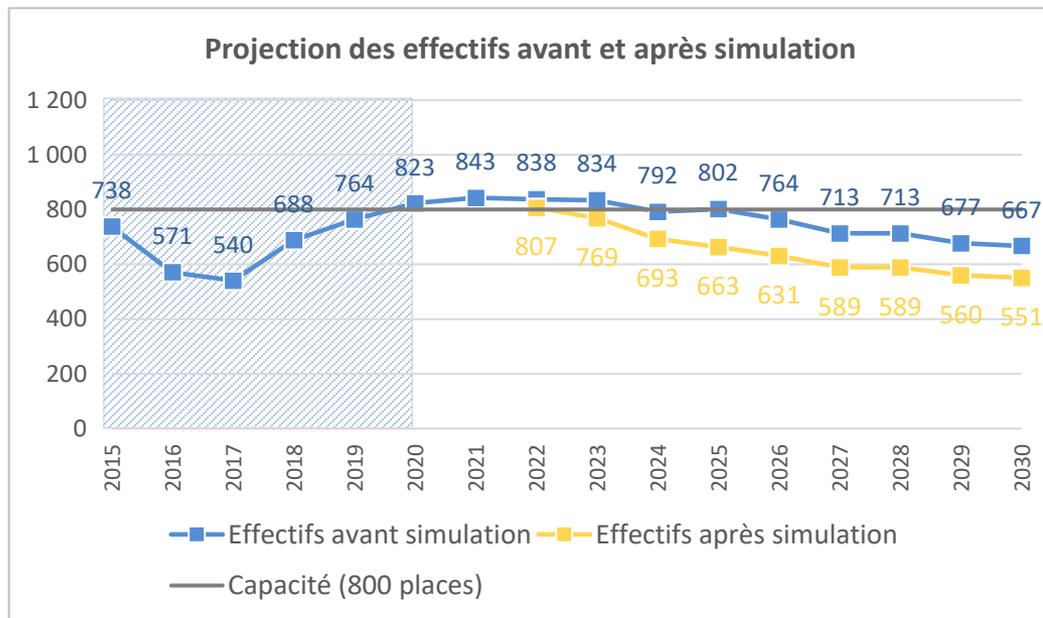
Scénario 3 – Sectorisation avant simulation



Scénario 3 – Sectorisation après simulation



Collège Jean l'Herminier – Impacts scénario 3



Capacité d'accueil : 800 places

Capacité production nombre de repas : 800 repas

Taux fréquentation réfectoire : 87 %

Collégiens résidents la portion transférée : 167

Dont inscrits dans leur collège de secteur : 141

Respect de la sectorisation : 84 %

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Ville	Valeur secteur	Différence moyenne Ville
Très favorisée	35 %	+ 16	35 %	+ 16
Favorisée	15 %	+ 1	16 %	+ 2
Moyenne	37 %	- 1	37 %	- 1
Défavorisée	12 %	- 14	11 %	- 15
Non renseignée	1 %	- 2	1 %	- 2

Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	823	823	0
2 021	843	843	0
2 022	838	807	-31
2 023	834	769	-65
2 024	792	693	-99
2 025	802	663	-139
2 026	764	631	-133
2 027	713	589	-124
2 028	713	589	-124
2 029	677	560	-117
2 030	667	551	-116

Occupation avant	Occupation après
103%	103%
105%	105%
105%	101%
104%	96%
99%	87%
100%	83%
96%	79%
89%	74%
89%	74%
85%	70%
83%	69%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
716	90%
733	92%
702	88%
669	84%
603	75%
577	72%
549	69%
512	64%
512	64%
487	61%
479	60%

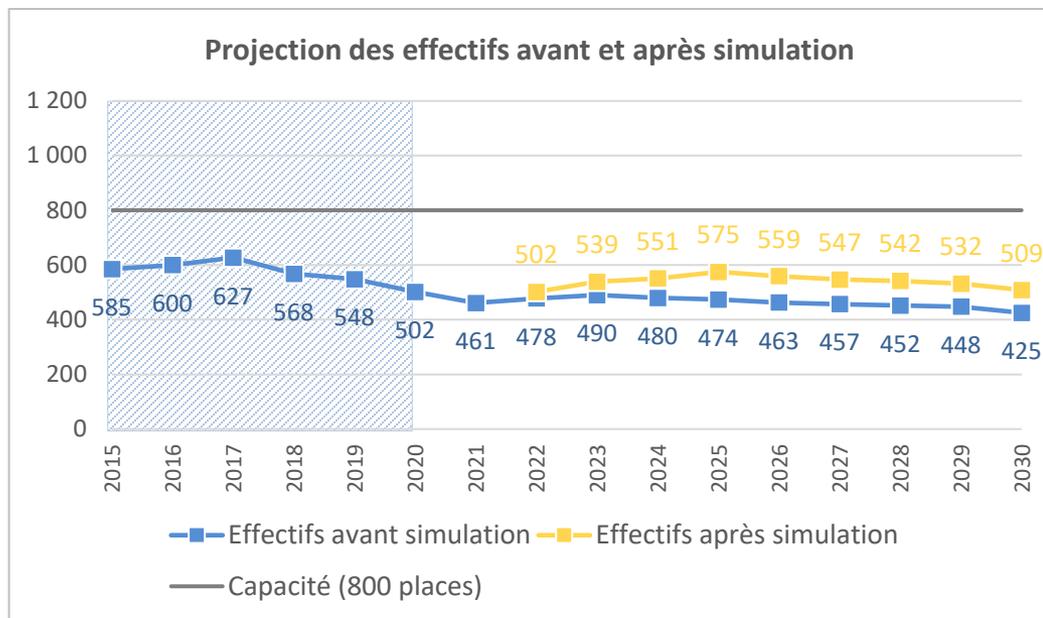
■ Inférieur à 60 %

□ Compris entre 60 % et 95 %

■ Compris entre 95 % et 105 %

■ Supérieur à 105 %

Collège Marie Curie – Impacts scénario 3



Capacité d'accueil : 800 places

Capacité production nombre de repas : 500 repas

Taux fréquentation réfectoire : 81 %

Collégiens résidents la portion transférée : 111

Dont inscrits dans leur collège de secteur : 102

Respect de la sectorisation : 92 %

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Ville	Valeur secteur	Différence moyenne Ville
Très favorisée	17 %	- 3	20 %	+ 1
Favorisée	11 %	- 3	10 %	- 4
Moyenne	44 %	+ 6	43 %	+ 5
Défavorisée	23 %	- 3	22 %	- 4
Non renseignée	6 %	+ 3	5 %	+ 2

Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	502	502	0
2 021	461	461	0
2 022	478	502	+24
2 023	490	539	+49
2 024	480	551	+71
2 025	474	575	+101
2 026	463	559	+96
2 027	457	547	+90
2 028	452	542	+90
2 029	448	532	+84
2 030	425	509	+84

Occupation avant	Occupation après
63%	63%
58%	58%
60%	63%
61%	67%
60%	69%
59%	72%
58%	70%
57%	68%
57%	68%
56%	67%
53%	64%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
406	81%
373	75%
407	81%
437	87%
446	89%
466	93%
453	91%
443	89%
439	88%
431	86%
412	82%

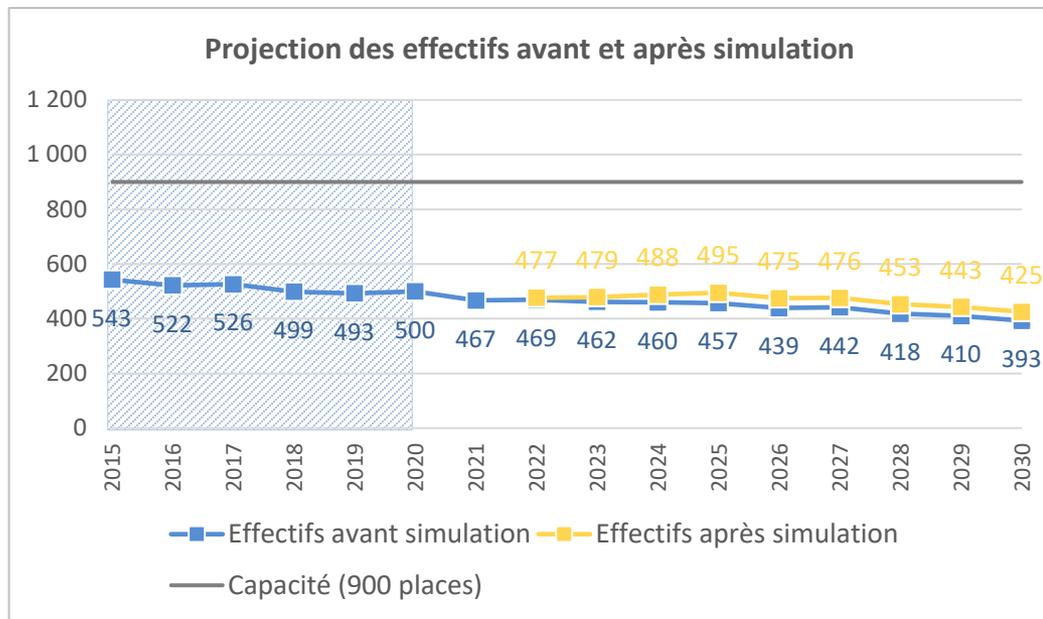
■ Inférieur à 60 %

□ Compris entre 60 % et 95 %

■ Compris entre 95 % et 105 %

■ Supérieur à 105 %

Collège Paul Éluard – Impacts scénario 3



Capacité d'accueil : 900 places

Capacité production nombre de repas : 500 repas

Taux fréquentation réfectoire : 68 % *(75% appliqué pour le nombre de DP prévisionnels)*

Collégiens résidents la portion transférée : 56

Dont inscrits dans leur collège de secteur : 39

Respect de la sectorisation : 70 %

Type PCS parent	Avant simulation		Après simulation	
	Valeur Secteur	Différence moyenne Ville	Valeur secteur	Différence moyenne Ville
Très favorisée	20 %	+ 1	22 %	+ 3
Favorisée	20 %	+ 6	19 %	+ 5
Moyenne	41 %	- 3	40 %	- 2
Défavorisée	18 %	- 8	17 %	- 9
Non renseignée	1 %	- 2	2 %	- 1

Rentrée	Effectifs avant	Effectifs après	Différence
2 020	500	500	0
2 021	467	467	0
2 022	469	477	+8
2 023	462	479	+17
2 024	460	488	+28
2 025	457	495	+38
2 026	439	475	+36
2 027	442	476	+34
2 028	418	453	+35
2 029	410	443	+33
2 030	393	425	+32

Occupation avant	Occupation après
56%	56%
52%	52%
52%	52%
51%	53%
51%	53%
51%	54%
49%	55%
49%	53%
46%	53%
46%	50%
44%	49%

Effectifs DP après	Occupation réfectoire après
340	68%
350	70%
350	70%
358	72%
359	72%
366	73%
371	74%
356	71%
357	71%
340	68%
332	66%

■ Inférieur à 60 %

□ Compris entre 60 % et 95 %

■ Compris entre 95 % et 105 %

■ Supérieur à 105 %

Synthèse : occupation prévisionnelle des collèges par scénario

1

Rentrée	Wallon (900 places)	Eluard (900 places)	Marie Curie (800 places)	l'Herminier (800 places)
2020	65%	56%	63%	103%
2021	65%	52%	58%	105%
2022	67%	58%	57%	101%
2023	65%	62%	58%	96%
2024	62%	67%	55%	87%
2025	62%	71%	54%	83%
2026	60%	69%	52%	79%
2027	60%	67%	52%	74%
2028	58%	66%	50%	74%
2029	57%	64%	50%	70%
2030	55%	61%	48%	69%

2

Rentrée	Wallon (900 places)	Eluard (900 places)	Marie Curie (800 places)	l'Herminier (800 places)	Clément (355 places)
2020	65%	56%	63%	103%	59%
2021	65%	52%	58%	105%	53%
2022	67%	52%	60%	100%	57%
2023	65%	51%	61%	95%	61%
2024	62%	51%	60%	86%	63%
2025	62%	51%	59%	82%	64%
2026	60%	49%	58%	78%	58%
2027	60%	49%	57%	73%	54%
2028	58%	46%	57%	73%	50%
2029	57%	46%	56%	69%	47%
2030	55%	44%	53%	68%	46%

3

Rentrée	Wallon (900 places)	Eluard (900 places)	Marie Curie (800 places)	l'Herminier (800 places)
2020	65%	56%	63%	103%
2021	65%	52%	58%	105%
2022	67%	53%	63%	101%
2023	65%	53%	67%	96%
2024	62%	54%	69%	87%
2025	62%	55%	72%	83%
2026	60%	53%	70%	79%
2027	60%	53%	68%	74%
2028	58%	50%	68%	74%
2029	57%	49%	67%	70%
2030	55%	47%	64%	69%

Synthèse des scénarios

- Pour soulager Jean l'Herminier, **le transfert du quartier de l'Eguilette** (invariant aux trois scénarios proposés) **est une solution intéressante**. Le nombre d'élèves habitant le quartier est suffisamment important pour soulager le collège Jean l'Herminier. De plus, sa **proximité géographique avec le centre-ville** permet une mise en œuvre de ce transfert vers Marie Curie relativement aisée même si les familles du quartier respectent plutôt bien la sectorisation actuelle ;
- **Le scénario 1** permet de **soulager Jean l'Herminier tout en repositionnant le collège Marie Curie dans son périmètre** de recrutement. Il s'agit du **scénario le plus intéressant au regard de la cohérence géographique** des secteurs. Toutefois, la répartition des effectifs entre les deux collèges du centre-ville n'est pas équitable. Le collège Paul Eluard gagne plus d'une centaine de collégiens tandis que le collège Marie Curie en perd une petite cinquantaine ;
- En renvoyant une partie du secteur de Jean l'Herminier vers le collège de la commune de Saint-Mandrier, le **scénario 2 ne permet pas non plus de rééquilibrer les effectifs entre les deux collèges du centre-ville** ;
- **Le scénario 3** permet de soulager le **collège Jean l'Herminier** tout en **rééquilibrant les effectifs au sein des différents collèges** Seynois. De plus, ils respectent une certaine **cohérence géographique** (aucun secteur n'est discontinu). Toutefois, un **allongement des distances entre le lieu de résidence des collégiens et de leur collège d'affectation est à prévoir**, notamment pour les collégiens habitant les portions situées au nord et au sud du boulevard Auguste Renoir. La desserte de ce quartier en direction du centre-ville doit être plus finement étudiée ;
- **Aucun de ces scénarios ne permet véritablement de favoriser la mixité sociale du collège Jean l'Herminier**. La répartition des PCS en part, reste équivalente à celle observée dans le secteur de recrutement actuel. Pour **favoriser la mixité** sociale dans ce collège (c'est-à-dire rééquilibrer le nombre d'élèves issus des PCS très favorisées et défavorisées), il faudrait envisager un **remaniement complet de la sectorisation à l'échelle de la Ville avec des transferts entre les parties nord et sud de la ville**. Plusieurs scénarios visant à améliorer la mixité sociale au sein des collèges de la Seyne ont été élaborés (cf. partie 4).